

COMMUNAUTÉ
URBAINNE
DE BORDEAUX

Rapport annuel d'activité
2013





Édito	5
Le Conseil de Communauté	8
2013, la métropole des 28	10
Faits marquants	12
Repères	16
Grands projets 2013	22
Économie et emploi	26
Habitat et urbanisme	30
Déplacements	36
Environnement et cadre de vie	42
Gouvernance	50

4

28

COMMUNES

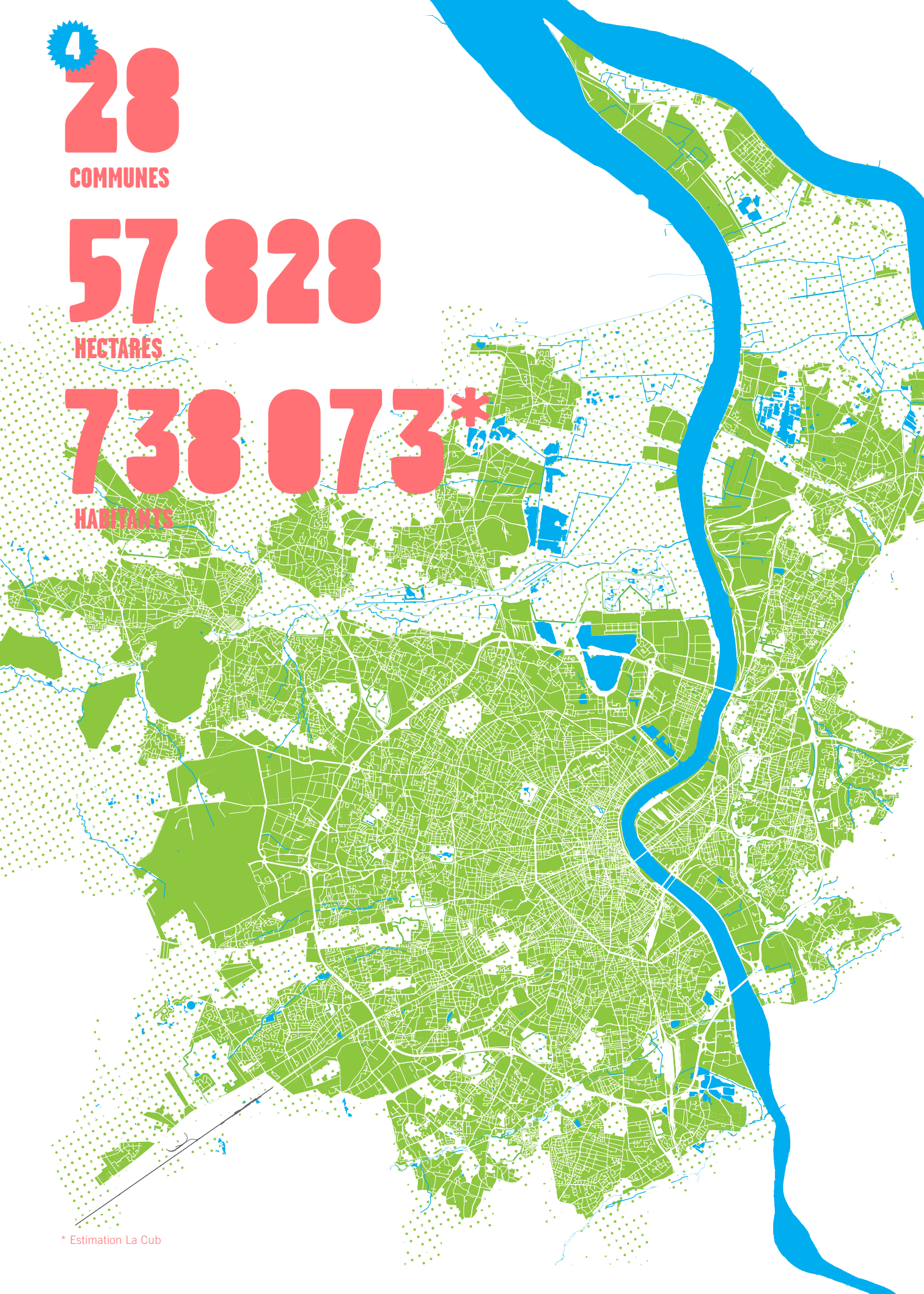
57 828

HECTARES

738 073*

HABITANTS

* Estimation La Cub



ÉDITO

En plein développement, notre territoire se montre à la fois ambitieux, accueillant et soucieux d'une qualité de vie remarquable. L'accueil le 1^{er} juillet 2013 de Martignas-sur-Jalle en son sein symbolise bien la dynamique à l'œuvre à la Communauté urbaine de Bordeaux.

2013, c'est l'inauguration du pont Jacques-Chaban-Delmas et l'avancée du dossier du pont Jean-Jacques-Bosc, le choix de la grande salle de spectacles et les premiers dépôts de permis de construire pour les 50000 logements, la poursuite de la 3^e phase de tramway, le lancement des BatCub et de la candidature au label French Tech, Euratlantique, la Cité numérique, le quartier émergent des Bassins à flot, la Cité des civilisations du vin... Autant de projets qui incarnent l'élan de notre territoire, stimulé par une capacité assez rare d'œuvrer ensemble, tous intérêts confondus.

Le travail accompli par les agents de La Cub, les partenaires, les collectivités, l'ensemble des acteurs du territoire... est remarquable. En tant que premier vice-président de cet établissement aux côtés de Vincent Feltesse en 2013, et président aujourd'hui, je suis particulièrement fier d'avoir contribué à cette construction commune.

Cette marche en avant va d'ailleurs connaître une certaine accélération d'ici peu par la transformation de la Communauté urbaine en Bordeaux Métropole. Cette nouvelle entité se devra d'être un outil toujours plus performant pour répondre à deux grands objectifs : se hisser réellement au rang des grandes métropoles européennes tout en préservant cette qualité de vie exceptionnelle qui fait une de nos grandes forces. La transition énergétique, la protection contre les inondations et un accès toujours facilité à l'ensemble du territoire et aux services urbains pour tous sont les défis que nous avons à relever.

Dans un contexte de raréfaction des moyens, cela ne sera possible qu'avec une répartition plus rationnelle des missions, dans le respect du savoir-faire des communes en matière de proximité et d'animation du territoire. La feuille de route de la métropole est copieuse, mais le projet est enthousiasmant. Nous le mènerons ensemble avec nos communes et conseillers communautaires, les agents de l'ensemble des services et nos partenaires extérieurs.



Alain Juppé
Président de la Communauté urbaine de Bordeaux
Maire de Bordeaux

28 COMMUNES DE LA CUB

MOYENNE DE LA CUB



LÉGENDE



AMBARÈS-ET-LAGRAVE



AMBÈS



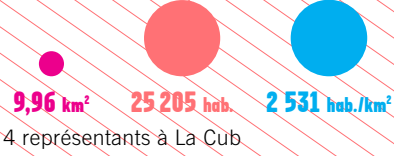
ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX



BASSENS



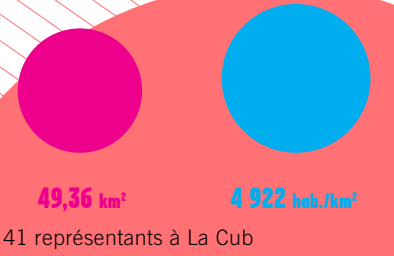
BÈGLES



BLANQUEFORT



BORDEAUX



242 945 hab.

BOULIAC

7,48 km² 3 204 hab. 428 hab./km²
1 représentant à La Cub

LE BOUSCAT

5,28 km² 23 539 hab. 4 458 hab./km²
4 représentants à La Cub

BRUGES

14,22 km² 15 082 hab. 1 061 hab./km²
1 représentant à La Cub

CARBON-BLANC

3,86 km² 6 953 hab. 1 801 hab./km²
1 représentant à La Cub

CENON

5,52 km² 22 588 hab. 4 092 hab./km²
4 représentants à La Cub

EYSINES

12,01 km² 19 998 hab. 1 665 hab./km²
3 représentants à La Cub

FLOIRAC

8,59 km² 16 457 hab. 1 916 hab./km²
3 représentants à La Cub

GRADIGNAN

15,77 km² 23 546 hab. 1 493 hab./km²
4 représentants à La Cub

LE HAILLAN

9,26 km² 9 289 hab. 1 003 hab./km²
1 représentant à La Cub

LE TAILLAN-MÉDOC

15,16 km² 9 215 hab. 608 hab./km²
1 représentant à La Cub

LORMONT

7,36 km² 20 271 hab. 2 754 hab./km²
4 représentants à La Cub

MARTIGNAS-SUR-JALLE

26,40 km² 7 079 hab. 268 hab./km²
1 représentant à La Cub

MÉRIGNAC

48,17 km² 67 136 hab. 1 394 hab./km²
11 représentants à La Cub

PAREMPUYRE

21,80 km² 8 055 hab. 369 hab./km²
1 représentant à La Cub

PESSAC

38,82 km² 58 977 hab. 1 519 hab./km²
10 représentants à La Cub

SAINT-AUBIN DE MÉDOC

34,72 km² 6 352 hab. 183 hab./km²
1 représentant à La Cub

SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

10,80 km² 2 086 hab. 193 hab./km²
1 représentant à La Cub

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

85,28 km² 28 396 hab. 333 hab./km²
4 représentants à La Cub

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

13,88 km² 1 074 hab. 77 hab./km²
1 représentant à La Cub

TALENCE

8,35 km² 41 971 hab. 5 026 hab./km²
7 représentants à La Cub

VILLENAVE-D'ORNON

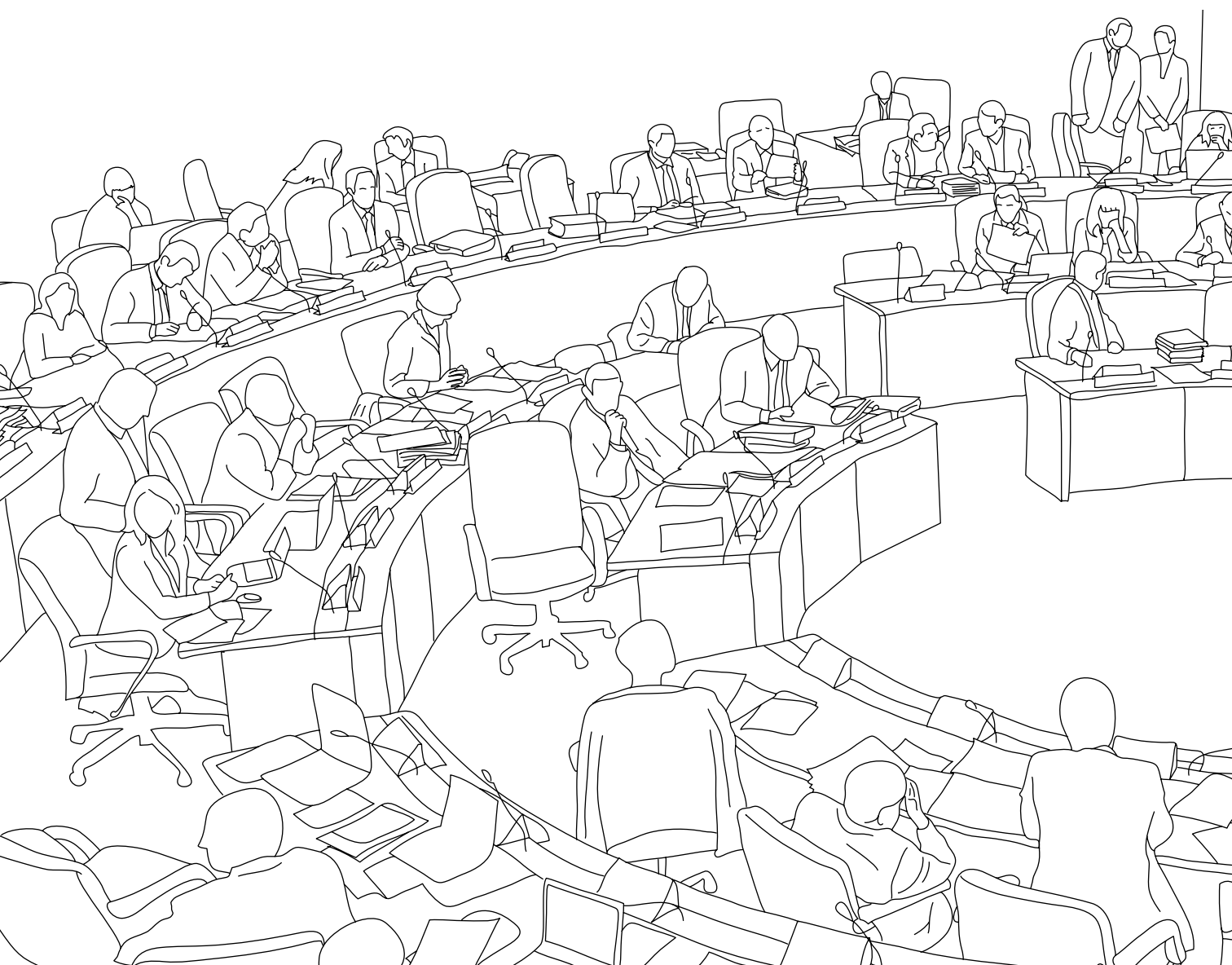
21,26 km² 28 905 hab. 1 360 hab./km²
5 représentants à La Cub



CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

La Communauté urbaine de Bordeaux (La Cub) est un Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Créée le 1^{er} janvier 1968, elle est l'une des quatre plus anciennes Communautés urbaines de France. Institués par la loi du 31 décembre 1966, ces EPCI constituent toujours la forme la plus intégrée de coopération urbaine.

Vincent Feltesse est président de La Cub de 2007 à 2014.



Le Conseil

Les décisions de La Cub sont prises par le Conseil de Communauté, organe délibérant qui réunit les conseillers représentant les 28 communes qui la composent. Le Conseil se réunit onze fois par an en séance publique et vote les projets préalablement examinés par les commissions spécialisées et par le Bureau. Il peut déléguer une partie de ses attributions au président et au Bureau.

Le président

Le président est élu par les conseillers à la majorité absolue et à bulletin secret. Responsable de l'administration, il incarne l'exécutif de La Cub, réunit le Conseil, fixe son ordre du jour et peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

Le Bureau

Instance politique d'information, de débats, d'orientation et de validation. Il est composé du président, des vice-présidents élus au scrutin uninominal secret et éventuellement d'un ou plusieurs élus. Les vice-présidents sont chargés d'une délégation sur des compétences spécifiques comme les finances, les transports, les déchets...

Les commissions

Composées de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, les commissions instruisent les dossiers et préparent les décisions dans leur domaine de compétence. Leur avis est consultatif. Leur nombre et leurs attributions sont définis par le Conseil.

Les groupes politiques

Les conseillers peuvent se constituer en groupes politiques. Le nombre d'élus pour constituer un groupe est fixé par le règlement intérieur du Conseil qui définit également les moyens dont ces groupes disposent.

Réforme électorale de 2014

Au printemps 2014, les élus communautaires seront élus au suffrage universel direct par fléchage.

Cette modification du Code électoral répond au souci de mieux asseoir la légitimité démocratique d'une structure de plus en plus importante dans le paysage politique français. Concrètement cela se traduira par un bulletin de vote aux élections municipales présentant deux listes : les candidats conseillers municipaux et ceux désignés pour siéger à La Cub. Cette réforme aura plusieurs conséquences :

- 105 élus communautaires au Conseil de La Cub au lieu de 121 en 2013
- 20 vice-présidents siégeant au Bureau au lieu de 36 en 2013
- Le Bureau sera constitué des 20 vice-présidents et des 11 maires non vice-présidents.

Pour rappel, le nombre de conseillers communautaires élus dépend du nombre d'habitants de chaque commune. La représentation démographique demeure en 2014. Le nombre de sièges à pourvoir découle d'un tableau arrêté par le législateur. Comme auparavant, chaque commune doit avoir au minimum un délégué et aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

10

2013, LA MÉTROPOLE DES 28



L'intégration, au 1^{er} juillet 2013, de Martignas-sur-Jalle au périmètre de La Cub est un événement dans l'histoire de l'agglomération bordelaise. Depuis sa création, en 1968, aucune autre commune n'avait rejoint le cercle initial des 27. Cette adhésion trouve son origine dans la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 visant au rattachement des communes isolées à un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Elle s'inscrit dans une logique de continuité géographique, en termes de bassin d'emploi et de vie, et de renforcement du schéma de cohérence territoriale. Elle s'inscrit aussi dans

le projet de loi d'affirmation des métropoles, voté en décembre 2013, et qui aboutira à la création officielle de la métropole bordelaise au 1^{er} janvier 2015. Mobilité, emploi, logement, voirie, déchets... aux 17 compétences de base de La Cub s'en ajouteront d'autres, mais la métropolisation est avant tout un outil de mutualisation de moyens, pour un haut niveau de services rendus. L'objectif est de faire accéder La Cub au rang des grandes métropoles européennes tout en préservant l'identité des territoires et une haute qualité de vie dans une logique de développement durable.



01 Janvier

- > Les services publics d'eau potable et d'assainissement collectif de la Communauté urbaine de Bordeaux portent la marque **L'Eau de La Cub**.
- > Les premiers rails de la **troisième phase du tramway** sont posés et soudés à Bordeaux-Lac (ligne C).
- > **La Maison du projet des Bassins à flot** est inaugurée.
- > **Le label Cit'ergie** est attribué à La Cub. Cette récompense européenne a pour objectif de valoriser les politiques énergétiques durables.
- > Une nouvelle série de réunions publiques est organisée dans le cadre de la concertation relative à **la révision du PLU 3.1**.
- > La Cub et Le Groupe La Poste signent une déclaration d'intention en vue d'un partenariat pour mettre en place **la Métropole du ¼ d'heure**.

02 Février

- > La Cub lance une campagne pour recruter 100 volontaires « **Pionniers de la e-participation** » dont le rôle sera de réfléchir, définir, faire évoluer des services numériques - sites ou applications - et en tester de nouveaux.
- > La Cub signe la **charte Natura 2000 du « Réseau hydrographique des jalles de Saint-Médard et d'Eysines »**. Cette charte vise à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt européen présents sur le site.
- > Les premières réflexions et travaux sont lancés pour fabriquer et vivre la ville autrement, la « smart city » s'invite à La Cub au travers du **dispositif Métrolab**, ateliers participatifs, en partenariat avec Bordeaux-Euratlantique et Aquitaine Europe Communication.

03 Mars

- > La Cub présente au **Mipim** (Marché international des professionnels de l'immobilier) deux projets urbains majeurs : Bordeaux-Euratlantique et Bastide Niel.
- > « **Tous sur le pont** » : le **pont Jacques-Chaban-Delmas** est inauguré au cours de trois jours de festivités en présence du Président de la République.
- > Un nouvel appel à projets intitulé « **Valorisation des données publiques** » est lancé à l'initiative du Conseil général de la Gironde et de La Cub.
- > Le nouveau site portail **mediatheques.lacub.fr** est mis en ligne. Ce site valorise et mutualise les contenus des médiathèques municipales, universitaires et associatives du territoire.

04 Avril

- > La Cub accueille une **délégation mexicaine** en provenance de l'État du Guanajuato et de la zone métropolitaine de Léon.
- > Le **Programme pluriannuel d'investissements 2013-2018** est adopté.
- > **La Cub lance son prêt 0%** à destination des ménages primo-accédants souhaitant s'installer dans l'agglomération.
- > La plateforme « **Bougez futé** » destinée à faciliter les déplacements des personnes en difficulté d'insertion, est inaugurée.
- > La Cub signe une convention partenariale avec Orange pour le déploiement du nouveau **réseau de fibre optique pour tous** (le FTTH¹) sur l'agglomération.
- > La Cub organise deux manifestations avec l'ensemble des partenaires locaux en vue de nourrir le débat national sur la **transition énergétique**.
- > **Premières soudures de rails** de l'extension de la ligne C à Bègles et de la ligne A à Mérignac.

05 Mai

- > Un accord-cadre relatif au **maintien de 1 000 emplois sur le site de First Aquitaine Industries** à Blanquefort est signé.
- > À l'issue du dialogue compétitif « **55 000 ha pour la nature** », La Cub retient quatre des cinq équipes en lice.
- > Ouverture de la saison des **Refuges périurbains** sur La Cub pour une nuit insolite au cœur d'espaces naturels préservés.

06 Juin

- > La Cub organise le **premier Sommet économique et social de la métropole bordelaise**.
- > Deux équipes sont pré-sélectionnées sur le projet du **pont Jean-Jacques-Bosc** : Dietmar Fiechtinger architectes et l'agence OMA Clément Blanchet – Rem Koolhaas.
- > La Cub s'engage pour **sauver l'emploi sur le site de Mod'8** à Blanquefort.
- > La deuxième saison de l'**Été métropolitain** est lancée.
- > **La Maison du projet Bordeaux-Euratlantique** ouvre ses portes rue Carle-Vernet à Bordeaux.
- > Pose de la première pierre de la future **Cité des civilisations du vin** à Bordeaux.
- > La future **Cité numérique** est votée en Conseil de Cub, ainsi que par les partenaires (EPA Bordeaux-Euratlantique, Conseil régional d'Aquitaine et ville de Bègles).
- > La Cub reçoit un certificat de reconnaissance du Ministère pour son **Agenda 21 et sa politique développement durable**.
- > Mise en service des **navettes fluviales** : BatCub.

¹ FTTH : Fiber To The Home

07 Juillet

- > Avec un peu plus de 7 000 habitants et une superficie de 26,4 km², **Martignas-sur-Jalle** devient la 28^e commune de La Cub. Elle est intégrée au réseau de transports en commun de La Cub via la Lianes 11.
- > La Cub et le Conseil général de la Gironde organisent avec BGI le premier **Bordeaux forum de l'économie collaborative**.
- > Réalisée dans le cadre de la **commande publique artistique autour du tramway**, l'œuvre d'Antoine Dorotte « Les Fées » est inaugurée à la station de tramway La Gardette Bassens Carbon-Blanc.
- > Le nouveau site web **50000logements.lacub.fr**, présentant le détail du projet 50 000 logements autour des axes de transports collectifs, est lancé.
- > Le dispositif de **lutte contre les inondations de La Cub** (RAMSES) démontre son efficacité lors des épisodes orageux.
- > Le Conseil de développement durable (C2D) organise la deuxième édition des **Assises de la participation**.

08 Août

- > L'usine First Aquitaine Industries retrouve sa dénomination historique **Ford Aquitaine Industries**.
- > Le **premier diagnostic du nouveau service d'archéologie préventive** de La Cub est réalisé place Marie-Brizard à Bordeaux.
- > Consultable sur **www.lacub.fr/dechets**, une carte unique permet de localiser les différentes informations liées à la collecte et au recyclage des déchets sur La Cub.

09 Septembre

- > Le **nouveau pôle intermodal de Parempuyre** est inauguré.
- > La **fabrique artistique et culturelle Pola** s'installe à Bègles sur le site de la future Cité numérique.
- > À l'occasion du salon Métronum, 60 000 € récompensent les lauréats de l'appel à projets « **Valorisation des données publiques** » lancé par le Conseil général de la Gironde et La Cub en partenariat avec Aquitaine Europe Communication.
- > Inauguration de **l'éco-quartier Ginko** à Bordeaux-Lac.
- > Les premiers tronçons de la **Boucle verte**, équipement structurant de découverte des espaces naturels de l'agglomération, sont ouverts.
- > La métropole bordelaise candidate au **label « French Tech »** et l'espace d'accueil de startups innovantes à la Cité numérique est inauguré en présence de la Ministre Fleur Pellerin.
- > Karine Oudot et Boubacar Seck deviennent co-présidents du **Conseil de développement durable (C2D)**.

10

Octobre

- > La Cub émet un avis favorable au projet de révision du **Schéma de cohérence territoriale** (SCoT), mais formule un certain nombre de réserves.
- > La mise en place d'un **chèque eau** pour aider les foyers en difficulté à payer leurs factures d'eau est actée.
- > Le projet de **Ligne à Grande Vitesse** (LGV) se poursuit.
- > La Cub contribue au premier **forum du tertiaire et tertiaire supérieur** qui réunit plus de 200 patrons et élus.
- > La Cub participe à la création de l'association **Open Data France**, pour promouvoir l'ouverture des données publiques.
- > Plus de 600 acteurs du foncier et des politiques foncières participent aux **Assises nationales du foncier** organisées par l'Adef, en partenariat avec La Cub.
- > Le jury de l'appel à **petits projets innovants sur «la rénovation énergétique en maison individuelle»** lancé par La Cub retient 14 lauréats.
- > **Premières soudures** de rails de l'extension de la ligne B à Pessac.

11

Novembre

- > Les prix «**Coup de cœur de l'économie sociale et solidaire**» de La Cub sont remis à la SCIC l'Airial, l'association APIMI et l'association Les alternatives de Lilly.
- > La Cub lance un **appel à projets de solidarité internationale** sur le thème de l'eau. Doté d'une enveloppe de 190 000 €, il vise à permettre l'accès à l'eau des populations défavorisées dans les pays en développement.
- > Comme en 2011, La Cub est une nouvelle fois reconnue «**Territoire de commerce équitable**». Elle s'est également vu décerner le prix du jury 2013 pour l'installation d'un Conseil local pour le commerce équitable fédérant les 28 communes membres.
- > La Cub signe la charte partenariale du **Grenelle des mobilités** organisée en 2012 par l'agence d'urbanisme.

12

Décembre

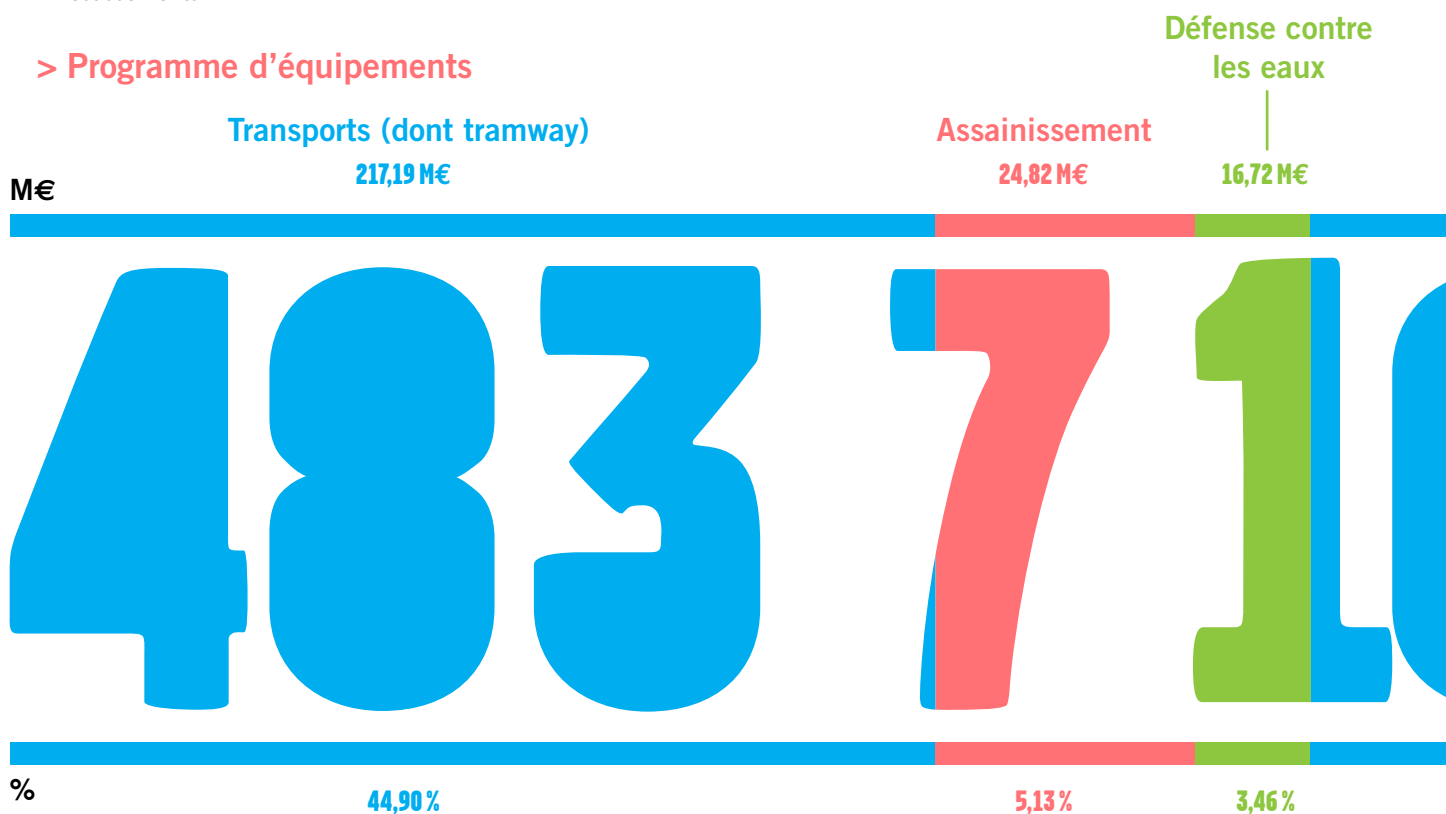
- > La Cub fête les **10 ans du tramway**.
- > Les essais du tramway démarrent sur **l'extension de la ligne C**, entre les stations « Les Aubiers » et « Berges du Lac ».
- > La Cub reçoit à nouveau le label **Territoire innovant 2013** pour l'opération Pionniers de la e-participation.
- > La ligne B du tramway passe à nouveau par le **pont des écluses** des Bassins à flot à Bordeaux et dessert le terminus Claveau.
- > La Cub se prononce à l'unanimité en faveur du projet porté par le groupement Lagardère Unlimited / DV construction / Rudy Ricciotti architecte / Bouygues Énergie pour la **future grande salle de spectacles** à Floirac.
- > L'agence OMA Clément Blanchet – Rem Koolhaas est retenue pour la réalisation du **pont Jean-Jacques-Bosc** à Bordeaux.
- > La Cub signe une nouvelle **convention de co-développement** avec Gironde numérique.
- > Le nouveau service privé d'autopartage de véhicules électriques «**BlueCub**» est lancé.
- > Organisation de la **3^e rencontre de la Coopérative métropolitaine**.

REPÈRES

Investissements 2013

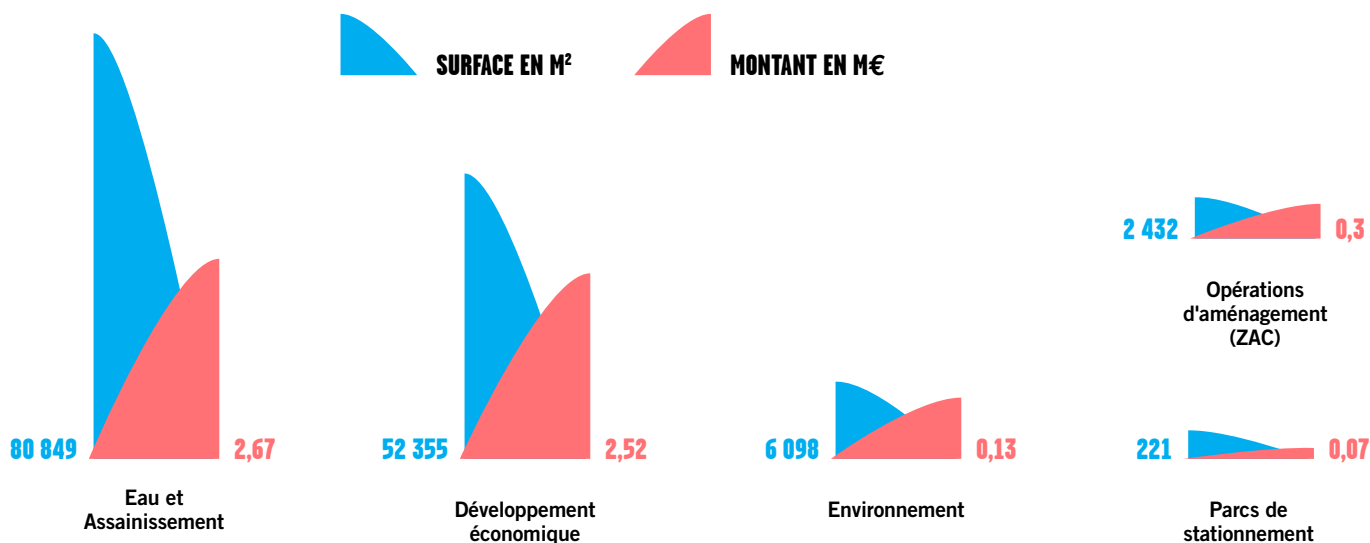
En cette première année du nouveau Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2013 – 2018, La Cub s'engage sur trois objectifs : maintenir une situation financière saine, faire face à un contexte de crise et mener à bien le programme des grands dossiers métropolitains comme la mise en chantier de la 3^e phase du tramway, qui explique en partie le montant record des investissements.

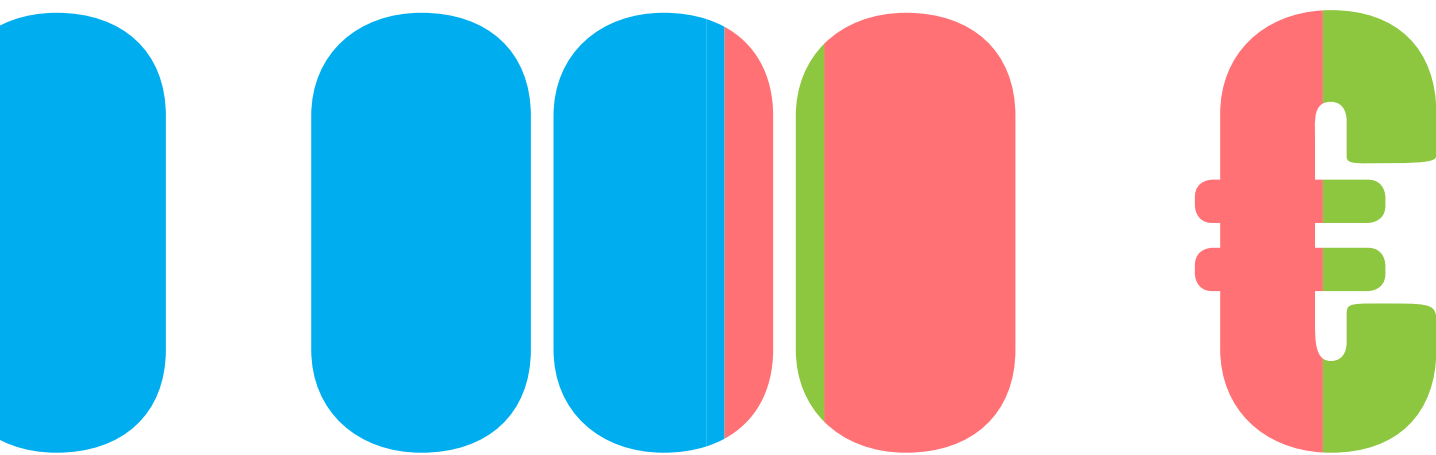
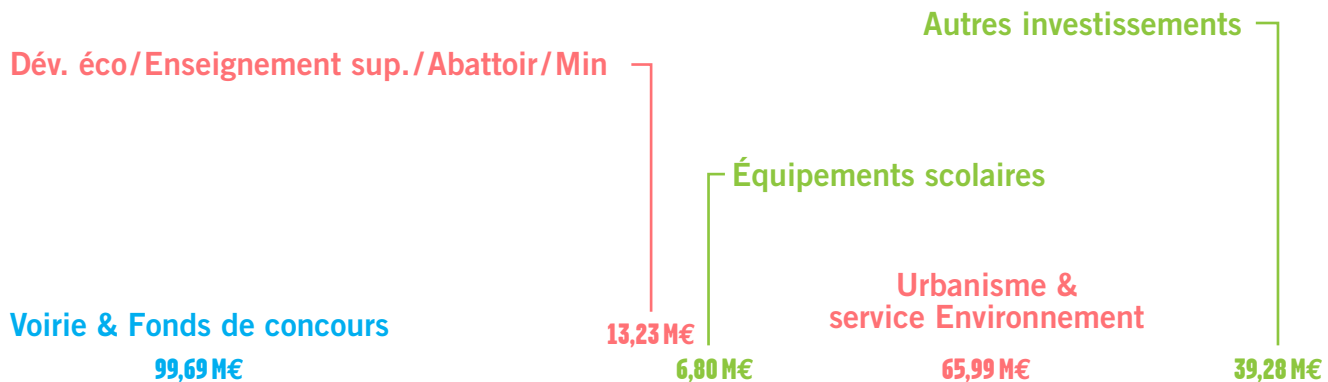
> Programme d'équipements



> Dynamique foncière par secteur d'activité

321 297 m² sont acquis en 2013 contre 369 302 m² en 2012. Les dépenses d'acquisitions ont fortement diminué (27,02 M€ contre 61,71 M€ en 2012) en raison, notamment, de la fin de la programmation foncière liée à la phase 3 du tramway.



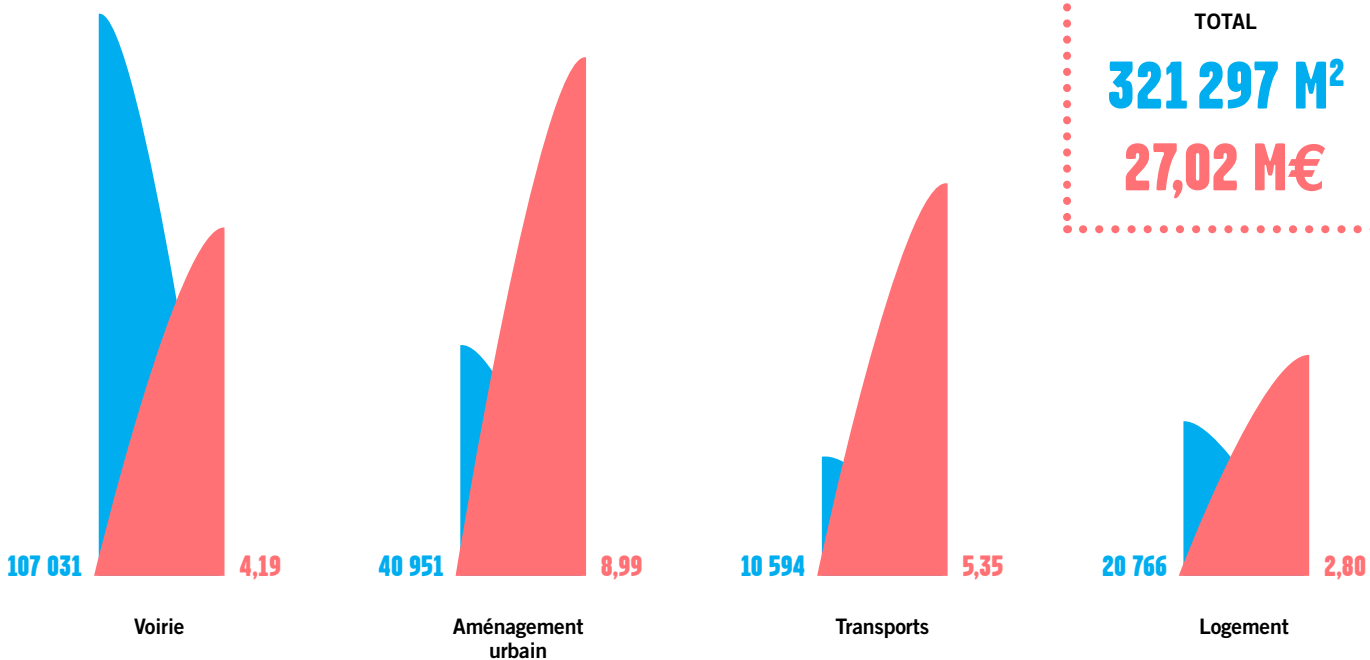


20,61%

2,73% 1,41%

13,64%

8,12%



Aménagement urbain et habitat

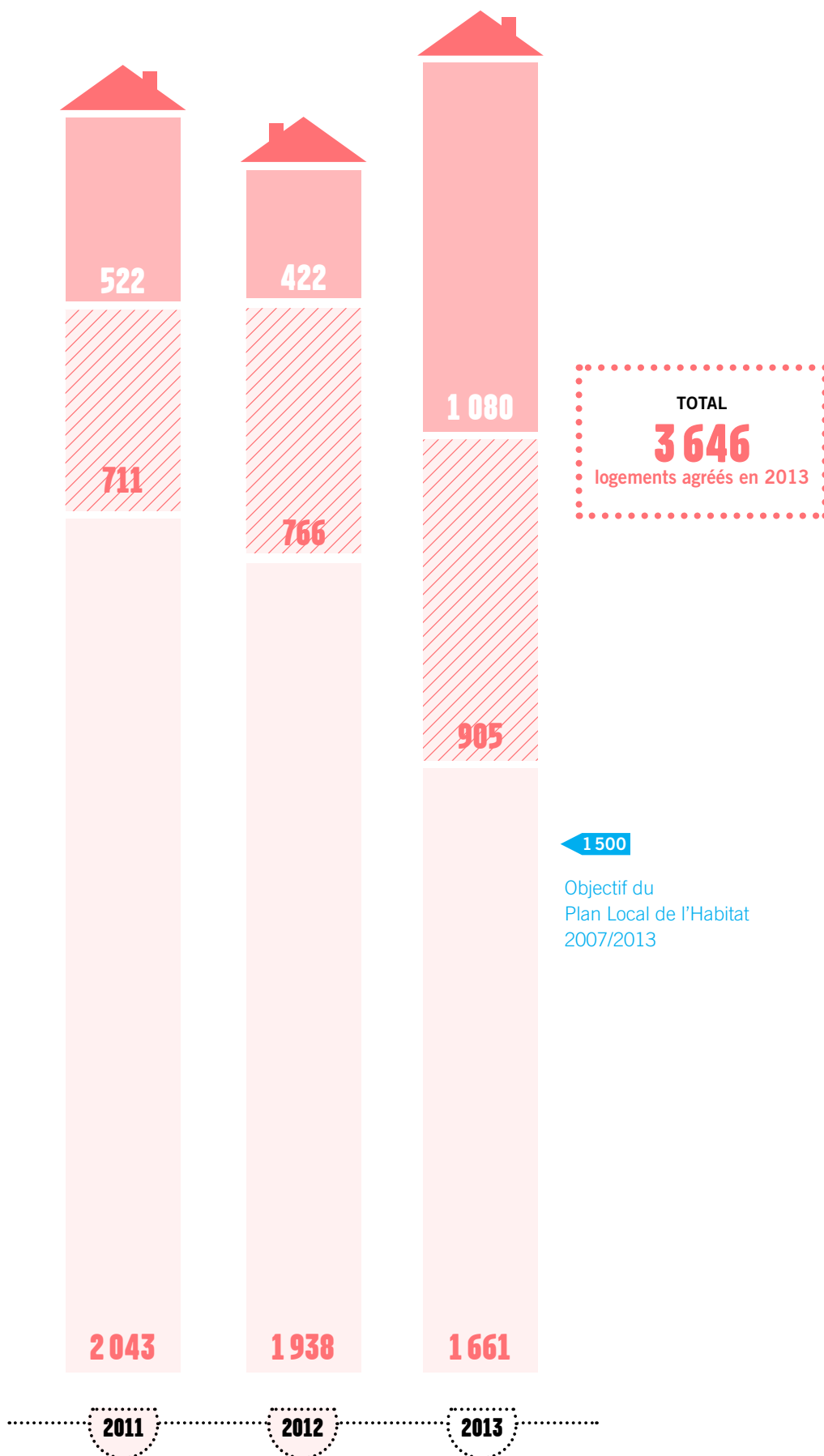
> Logement social : le rééquilibrage se poursuit

En dépit d'une baisse des aides de l'État qui atteint 30 % depuis 2010, La Cub continue d'investir massivement (23,1 M€) pour créer des logements sociaux. La plus forte augmentation concerne la production de logements PLS dont 70 % sont réservés aux personnes âgées et handicapées ainsi qu'aux étudiants. Par ailleurs, 68 % de la production de logements sociaux concerne des communes dites déficitaires. Ce rééquilibrage de l'offre sur le territoire va dans le sens de la Loi du 18 janvier 2013, qui relève le taux de logements sociaux de 20 à 25 % d'ici à 2025 dans les communes de plus de 3 500 habitants.

PLS
Prêt locatif social

PLAI
Prêt locatif aidé d'insertion

PLUS
Prêt locatif à usage social



Développement économique

> Investissements : favoriser la création d'emplois pérennes

La Cub apporte son soutien aux entreprises, associations et acteurs économiques pour favoriser la création d'emplois et la dynamique du territoire.

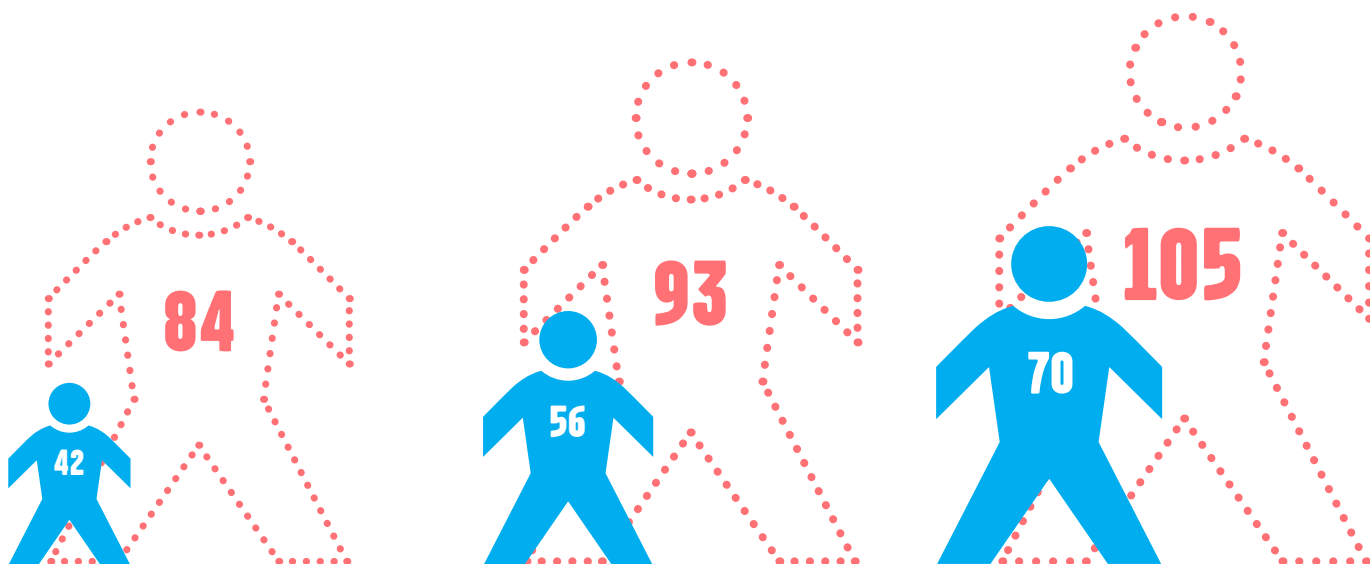


> Clauses sociales : deux fois plus d'heures d'insertion

Engagée dans une démarche d'achat exemplaire, La Cub a notifié 70 marchés incluant des clauses sociales pour 130 000 heures d'insertion notifiées aux entreprises en 2013.

 **TOTAL DES MARCHÉS DE TRAVAUX**

 **MARCHÉS AVEC CLAUSES SOCIALES NOTIFIÉS**



2011

36 500
heures d'insertion
50%
sur le total
des marchés

2012

60 000
heures d'insertion
60%
sur le total
des marchés

2013

130 000
heures d'insertion
70%
sur le total
des marchés

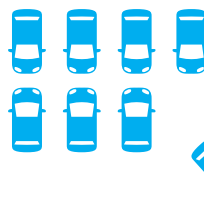
Déplacements

> Tbc : un réseau de plus en plus attractif

Avec une hausse de fréquentation de 4,3% par rapport à 2012, le réseau de transport public Tbc confirme son attractivité. Largement en tête, le tramway totalise 74,7 millions de voyages (+ 1,5% par rapport à 2012), mais la refonte du réseau de bus a généré une hausse remarquable : 9% de plus qu'en 2012 pour 47,5 millions de voyages. Concernant les parcs-relais, le taux d'occupation moyen de 78% reste satisfaisant, mais certains parcs sont saturés et d'autres peu utilisés. Quant aux VCub, leurs emprunts sont toujours en progression (+ 4,8%).

1 327 711

STATIONNEMENTS EN PARCS-RELAIS ET MIXTES



2 012 431

EMPRUNTS DE VCUB



VOYAGES EN BUS ET TRAM

108 837 764

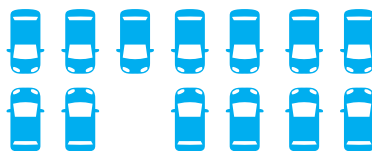
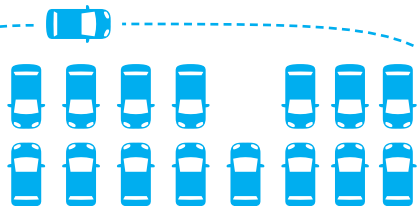
Déchets ménagers

> Moins de déchets, plus de recyclage

Très en avance sur les objectifs nationaux du Grenelle de l'environnement en matière de production annuelle d'ordures ménagères et assimilées, La Cub n'en poursuit pas moins son objectif de réduction de 7% par habitant sur cinq ans. Elle améliore également ses performances en matière de recyclage matière et organique. L'effort doit cependant s'intensifier pour atteindre un taux de 45% en 2015 et diminuer les quantités de déchets partant en incinération ou en stockage.



* Ordures ménagères et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectées avec les ordures ménagères

2012**2013****1 395 135****1 392 159****2 205 624****2 311 605****117 262 681****122 348 880**

Service de l'eau potable

> La métropole économe

Malgré une progression du nombre d'usagers (252 477 au 31 décembre 2013, soit + 2,5 % par rapport à 2012), la consommation d'eau baisse de 1 %. Avec une consommation de 152,4 litres par jour et par habitant, l'objectif fixé par la politique de l'eau en 2010 (161 L / jour / hab) est dépassé. Dans la perspective d'une agglomération millionnaire durable, les efforts doivent cependant se poursuivre pour parvenir à une consommation moyenne de 148 L / jour / hab en 2020 et de 137 L / jour / hab en 2030.

2011**2012****2013****48,9*****39,7****49,9*****39,2****49,2*****38,9******PRÉLÈVEMENTS (Mm³)****CONSOMMÉS (Mm³)**

* Hors volumes prélevés et reversés en milieu naturel suite à la pollution de la ressource de Thil et Gamarde correspondant à 5,3 Mm³.

** Avec la commune de Bouliac

GRANDS PROJETS

2013

Opération Campus

Sélectionnée en 2008 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du plan de relance national des universités françaises, « l'opération Campus » entre dans sa phase opérationnelle. Ce grand projet de requalification permettra au campus bordelais d'atteindre, d'ici une dizaine d'années, un très haut niveau de qualité sociale, urbaine et environnementale. Au-delà des opérations de réhabilitation et d'aménagement, le « campus de Bordeaux » vise aussi à accroître sa vocation de grande université pluridisciplinaire et à compter parmi les meilleures d'Europe.

Pont Jacques-Chaban-Delmas

Mis en service le 18 mars 2013, le pont Jacques-Chaban-Delmas relie désormais les quartiers Bacalan et Bastide. Ouvert à tous les modes de déplacement, il est un nouveau trait d'union entre les deux rives de la Garonne. Plus grand pont levant d'Europe, il permet aussi de maintenir la navigation maritime dans le Port de la Lune. Ses concepteurs et bâtisseurs ont reçu le prix aménagement-construction, l'une des trois récompenses du prestigieux Grand prix national de l'ingénierie 2013.

Pont Jean-Jacques-Bosc

Attendu pour 2018, le projet du futur pont en prolongation du boulevard Jean-Jacques-Bosc se poursuit. Indissociable des nombreux projets socio-économiques du sud de l'agglomération, directement relié aux grands espaces publics de chacune des berges, l'ouvrage sera aussi un équipement majeur. Conçu par l'agence OMA Clément Blanchet-Rem Koolhaas, le projet sélectionné par La Cub se présente sous la forme d'une grande dalle de 545 m de long et de 44 m de large, capable d'accueillir des événements et de s'adapter à toutes les formes de mobilité.

Grande salle de spectacles

D'une capacité de 10 000 places, la grande salle de spectacles, au débouché du futur pont Jean-Jacques-Bosc à Floirac, permettra d'accueillir les grands spectacles de variétés ou sportifs en tournée en France. Lauréat pressenti suite à l'appel à candidature lancé en janvier 2013, le groupement piloté par Lagardère Unlimited devrait en assurer la construction et l'exploitation (118 événements pour 440 000 spectateurs prévus). Des négociations sont entamées en vue d'une signature du contrat en 2014, et d'une ouverture courant 2017.

OBJETS

55 000 hectares pour la nature

Pendant de la démarche « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs », le dialogue compétitif « 55 000 hectares pour la nature » se termine par la remise des offres et la sélection des équipes pluridisciplinaires Be Citizen, Agence Ter, Bureau Bas Smets et Coloco. Leurs travaux servent désormais de base aux ateliers en lien avec les communes, qui se poursuivront jusqu'en juin 2014. L'objectif est de multiplier les projets « nature » pour conforter les fonctions sociale (loisir, cadre de vie), économique (agriculture urbaine, tourisme vert) et environnementale (biodiversité) de la nature dans la métropole.

Bordeaux- Euratlantique

L'Opération d'intérêt national (OIN) Bordeaux-Euratlantique, qui s'appuie sur l'arrivée de la LGV en 2017 et la reconquête de vastes friches portuaires, ferroviaires et industrielles, est l'une des plus grandes opérations d'aménagement en France. Elle intègre la création d'un pôle économique de 400 000 m² de bureaux et 50 000 m² d'hôtellerie, d'un cluster d'économie créative (la Meca) et numérique (la Cité numérique), d'un pôle artisanal avec 150 000 m² de locaux, de quartiers mixtes pour 25 000 nouveaux habitants, ainsi que le maintien du Marché d'intérêt national (MIN).

La Métropole 3.0

« La métropole 3.0, intelligente et respectueuse » est au cœur du développement du territoire. La Cub œuvre pour assurer à tous, entreprises et particuliers, une couverture en haut et très haut débit. Elle accompagne la filière numérique sur tous les fronts, avec notamment deux projets phares : la Cité numérique et le pilotage de la candidature French Tech / Bordeaux métropole numérique. Les objectifs sont de développer une offre de services urbains adaptée aux besoins quotidiens de chacun, de favoriser la participation des usagers à l'évolution de ces services, et d'alimenter le dynamisme économique de l'éco-système local.

50 000 logements autour des axes de transports collectifs

Initiée en 2010 par un dialogue compétitif avec cinq équipes d'architectes et urbanistes d'envergure internationale, l'opération « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » entre dans sa phase opérationnelle. 40 opérateurs et 75 agences d'architectes ont été présélectionnés en février dans l'objectif de constituer des groupements, et de proposer des logements qualitatifs à un prix maximum de 2 500€/m². Les premières offres retenues par La Cub et les communes portent sur la réalisation de 17 îlots répartis sur 12 communes et correspondent à environ 2 000 logements. Les premières livraisons sont attendues pour 2017.

Troisième phase du tramway

Terrassements, voirie, assainissement, ouvrages d'art, aménagement de la plateforme du tramway, pose de la voie ferrée, pose des lignes aériennes de contact, revêtements... Tronçon après tronçon, les opérations de la 3^e phase du tramway s'enchaînent. En 2018, 33 km supplémentaires seront opérationnels et le réseau de La Cub atteindra 77 km, soit l'un des plus grands réseaux de tramway de France. L'enveloppe financière de la 3^e phase est estimée à 983 M€ HT (dont 79,2 M€ de subventions de l'État) et le nombre d'emplois à temps plein générés sur la période 2011/2018 à 2 550.





Le pont Jacques-Chaban-Delmas

Le pont Jacques-Chaban-Delmas est inauguré du 15 au 17 mars 2013 en présence du Président de la République française. À cette occasion, plusieurs milliers de personnes sont réunies pour célébrer ce nouvel équipement métropolitain.

433 m
de longueur totale

117 m
de travée levante et 106 m de
largeur de passe navigable.

En 2013,
72 levées ont été effectuées

23 000 automobilistes
empruntent le pont chaque jour.

ÉCONOMIE ET EMPLOI



Pour accompagner son accroissement démographique et lutter contre le chômage, La Cub s'est fixé l'objectif de créer 75 000 emplois d'ici à 2030, soit 4 000 emplois nouveaux par an. Conformément à la feuille de route du Schéma métropolitain de développement économique (SMDE), elle contribue à la mise en œuvre des projets structurants et soutient le développement des filières d'excellence du territoire. Elle assure le suivi des 300 entreprises stratégiques implantées sur son territoire. Elle apporte également son soutien à l'économie présentielle, ainsi qu'à l'économie sociale et solidaire.

Industrie et filières d'excellence

La Cub poursuit ses efforts en faveur de l'emploi industriel. Elle explore toutes les pistes possibles pour maintenir l'activité sur des sites aussi différents que ceux de Ford ou de Mod'8 à Blanquefort. Elle structure aussi son action pour développer les filières d'excellence portées par des pôles de compétitivité ou fortes d'un solide maillage de donneurs d'ordre et de sous-traitants sur le territoire.

Grand port maritime et nautisme

Le partenariat entre La Cub et le Grand port maritime de Bordeaux a permis d'enclencher le projet d'un 7^e terminal sur l'ancien port charbonnier de Grattequina. Passé la 1^{re} phase de ce projet, qui s'est concrétisée en 2012 par la construction d'une estacade de 120 m de long et d'un viaduc d'accès, la 2^e phase fait l'objet d'études d'impact et d'une enquête publique. Les travaux devraient démarrer en 2014, après autorisation préfectorale. Ce nouveau terminal permettra le transport fluvial de matériaux de grande taille et de granulats en vrac pour la construction.

Par ailleurs, dans un contexte de saturation des chantiers de réparation et de maintenance de bateaux, le projet d'activité « refit de yachts » est prometteur en terme de création d'emplois. Suite à une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs en 2013 pour confirmer la faisabilité économique du projet, porté par le port et un cluster d'entreprises, les sujets de l'insertion urbaine et du financement des investissements initiaux restent à finaliser.

Sur la rive droite, quai de Brazza, La Cub vend à prix coûtant 5 000 m² de terrain (dont 3 700 m² d'anciennes emprises ferroviaires) à Construction Navale Bordeaux. Cette cession va permettre de réaménager le site, de lancer la production d'un nouveau modèle de yacht avec, à la clé, la création de plusieurs dizaines d'emplois.

Le tertiaire supérieur

Avec l'arrivée de la LGV en 2017 et la création de 450 000 m² de bureaux dans le quartier d'affaires Bordeaux-Euratlantique, La Cub entend accéder au rang des grandes places tertiaires européennes. Elle contribue à structurer cette filière forte de 114 000 emplois et accompagne des projets stratégiques comme la création d'un World trade center.

Les filières d'excellence

Pour accueillir les entreprises des sciences et technologies de la santé, La Cub aménage le Bioparc Bordeaux métropole. Dans ce parc technologique de 17 ha à proximité des trois sites du CHU de Bordeaux, le pôle d'Innovation Biogalien propose des équipements mutualisés et des locaux adaptés à la réalisation des projets de R&D.

En tant que membre fondateur de la SEML Route des Lasers[®], La Cub est fortement impliquée dans le développement de la Cité de la Photonique à Pessac, destinée à accueillir les entreprises des filières optique et laser. L'année 2013 est marquée par l'inauguration des 19 500 m² de l'Institut d'optique d'Aquitaine.

L'Écoparc de Blanquefort, animé par la technopole Bordeaux Technowest, est le site pilote de La Cub dans le domaine des écoactivités. En décembre 2013, La Cub alloue une subvention de 45 000€ au projet collaboratif de Zone d'intégration des réseaux intelligents (ZIRI). L'objectif est de transformer l'Écoparc en une zone de gestion intelligente des réseaux (énergie, eau, déchets, transports...) qui pourra ensuite servir de modèle à d'autres zones d'activité.

Le colloque européen « L'Industrie de Défense et de Haute Technologie » du 22 novembre 2013 à Mérignac est l'occasion de présenter les atouts du parc technologique Bordeaux Aéroport, où Thalès va investir 200 M€ dans un nouveau site. Cette installation conforte également l'Aéroport dans son ambition de devenir l'un des sites majeurs de la filière Aéronautique-Spatial-Défense (ASD) en Europe, accueillant grands groupes (Dassault, Thalès, Héraklès, etc.) et PME (JTT composite, Prodec métal en 2013). Près de 400 000 m², largement consacrés à l'aéronautique, seront construits en 20 ans, avec un programme d'équipements publics porté par La Cub de plus de 31,5 M€.

Numérique : vers l'agglomération intelligente

L'accès au numérique pour tous

La couverture numérique en haut et très haut débit du territoire est le socle de base de la métropole 3.0. En 2013, 543 entreprises et sites publics sont raccordés à la fibre optique du réseau d'initiative publique très haut débit dont la délégation est confiée à Inolia. Pour les particuliers, l'urgence reste la résorption des zones mal desservies et La Cub met en place des dispositifs pour que chacun puisse bénéficier d'un accès de qualité à Internet d'ici 2014 (montée en débit, équipement satellite). Par ailleurs, Orange, en charge du déploiement mutualisé de la fibre optique pour tous (le FTTH¹), équipe en priorité les zones où les débits sont inférieurs à 2 Mb/s. La convention signée entre La Cub et Orange en mai 2013 prévoit que La Cub soit intégralement équipée en fibre optique en 2020.

Le très haut débit est essentiel pour les e-commerçants, des TPE-PME et des grands groupes dont la croissance et la créativité représentent un enjeu économique majeur. Près de 900 personnes participent à la seconde édition du salon Planète E-commerce Aquitaine, subventionné à hauteur de 10 000€ par La Cub.

Cité numérique et French Tech

Un autre dispositif essentiel au développement de la filière numérique sur l'agglomération est le projet de Cité numérique porté par La Cub en partenariat avec l'EPA Bordeaux-Euratlantique, le Conseil régional d'Aquitaine et la ville de Bègles. Située sur le site de l'ancien centre de tri postal à Bègles, la Cité numérique ouvrira ses portes en 2016. Elle s'articulera autour d'un centre de ressources de 4 400 m² (équipements de pointe et services mutualisés) d'un pôle pédagogique (musée 3.0 de la Création franche et centre de formation aux technologies numériques) et d'un pôle économique pour accompagner la création et la croissance des entreprises. Le projet prévoit au total 27 000 m² dédiés à la filière numérique. La Cité numérique devrait regrouper plus de 800 emplois.

C'est dans cette dynamique que la métropole bordelaise candidate au label « French Tech », dispositif gouvernemental initié à l'été 2013 pour le développement des startups et le rayonnement de l'écosystème numérique français. Objectif : valoriser la filière numérique à l'international et accélérer la croissance des entreprises et des projets innovants dans ce domaine. La candidature est portée par La Cub en association avec les villes de Bordeaux et Bègles, Bordeaux-Euratlantique, le Conseil régional d'Aquitaine et la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB).

La Cub poursuit sa démarche de co-construction de la ville intelligente avec les ateliers Métrolab, organisés en partenariat avec l'EPA Bordeaux-Euratlantique et AEC (Aquitaine Europe Communication). Ils ont réuni 80 participants autour de quatre thèmes : participation, mobilité, représentation du territoire, efficacité énergétique.

Enseignement, recherche et opération Campus

La Cub poursuit son engagement pour le rayonnement de l'enseignement supérieur et la recherche de la métropole bordelaise, tant à l'échelon national qu'international. 51,5 M€ sont investis pour l'opération Campus et concernent l'aménagement d'espaces publics, différents équipements universitaires ainsi que des études abordant la thématique « vie étudiante et vie de campus ». Par ailleurs, en 2013, La Cub valide sa participation à hauteur de 2 M€ pour la création d'un restaurant universitaire de 1 200 places, à proximité du futur pôle d'excellence Neurocampus sur le site de Bordeaux Carreire. Elle participe aussi, pour un montant de 2 M€, au soutien de Kedge Business School, grande école de commerce qui aspire à devenir un pôle d'excellence de niveau européen pouvant accueillir 5 000 étudiants.

Au service des habitants et des touristes : l'économie présente²

Dans le secteur du tourisme et des loisirs, le projet du groupe Lagardère Unlimited / DV Construction / Rudy Ricciotti architecte / Bouygues Énergie pour la construction et l'exploitation de la grande salle de spectacles à Floirac est présélectionné par La Cub. Les négociations finales devraient débuter en 2014 pour une livraison en 2017 dans le cadre d'un contrat de concession. Également prévu pour 2017, le projet de parc animalier et végétal « nouvelle génération » du Bourgailh est soutenu par La Cub à hauteur de 8 M€. Respectueux des valeurs de développement durable et de valorisation de la biodiversité, il fait l'objet d'un contrat de concession attribué à la SEML Zoo de Pessac.

Dans le secteur du commerce, La Cub confirme son intention de réguler le développement des grands pôles commerciaux et de soutenir le commerce de proximité. Ce soutien se traduit par la réalisation d'études relatives à la dynamisation du commerce de proximité, au co-financement des postes de managers commerce (Bègles, Gradignan, Ambarès) et au développement du partenariat avec la CCIB à travers le réseau Manacom.

Sociale et solidaire : l'économie autrement

Depuis plusieurs années, La Cub s'engage aux côtés des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ce secteur d'activité, qui compte 10,4% des établissements employeurs pour 33 500 emplois, se caractérise par une croissance forte et une capacité à résister aux aléas de la conjoncture.

En novembre, mois de l'économie sociale et solidaire, La Cub propose deux rendez-vous majeurs : le colloque « Happy entrepreneur - Entreprenons et travaillons autrement » et le prix « Coup de cœur de l'initiative sociale et solidaire ». Les lauréats (la SCIC l'Airial pour son projet d'insertion de cadres et de développement des petites entreprises, l'association APIMI pour son projet de création d'un centre de formation et d'accompagnement ressources « enfance et handicap » et l'association Les alternatives de Lilly pour son projet de couches lavables) reçoivent chacun la somme de 5 000 €.

La Cub, territoire de commerce équitable

Comme en 2011, La Cub est à nouveau distinguée « Territoire de commerce équitable » pour ses initiatives innovantes en faveur d'un commerce plus juste favorisant les achats responsables. Elle reçoit également le prix du jury 2013 pour l'installation d'un Conseil local pour le commerce équitable fédérant les 28 communes membres.

La métropole à l'international

La Cub entretient de nombreux échanges à l'international. Elle est membre de l'Association internationale du développement urbain (Inta), du réseau de villes portuaires (AIVP) et de l'important réseau de villes Eurocities. Elle conforte son accord de coopération avec l'État de Guanajuato (zone métropolitaine de Léon) au Mexique, participe à des rencontres avec la SPRILUR (société publique d'aménagement du gouvernement autonome basque), entretient des relations avec Wuhan en Chine et soutient les partenariats établis avec les villes de Casablanca au Maroc, Saint-Laurent au Québec, et Kaolack au Sénégal.

¹ FTTH : Fiber To The Home

² L'économie présenteielle regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

96 M€

d'investissements consacrés
au développement économique
et au rayonnement métropolitain

2,9 M€

de subventions de fonctionnement aux
acteurs locaux du développement économique

+ 161

nouveaux clients (grands comptes
et opérateurs) pour le réseau public haut
débit Inolia

51,5 M€

pour l'opération Campus

15 000

emplois directs dans la filière numérique

20 000

emplois directs dans la filière Aéronautique,
Spatial, Défense

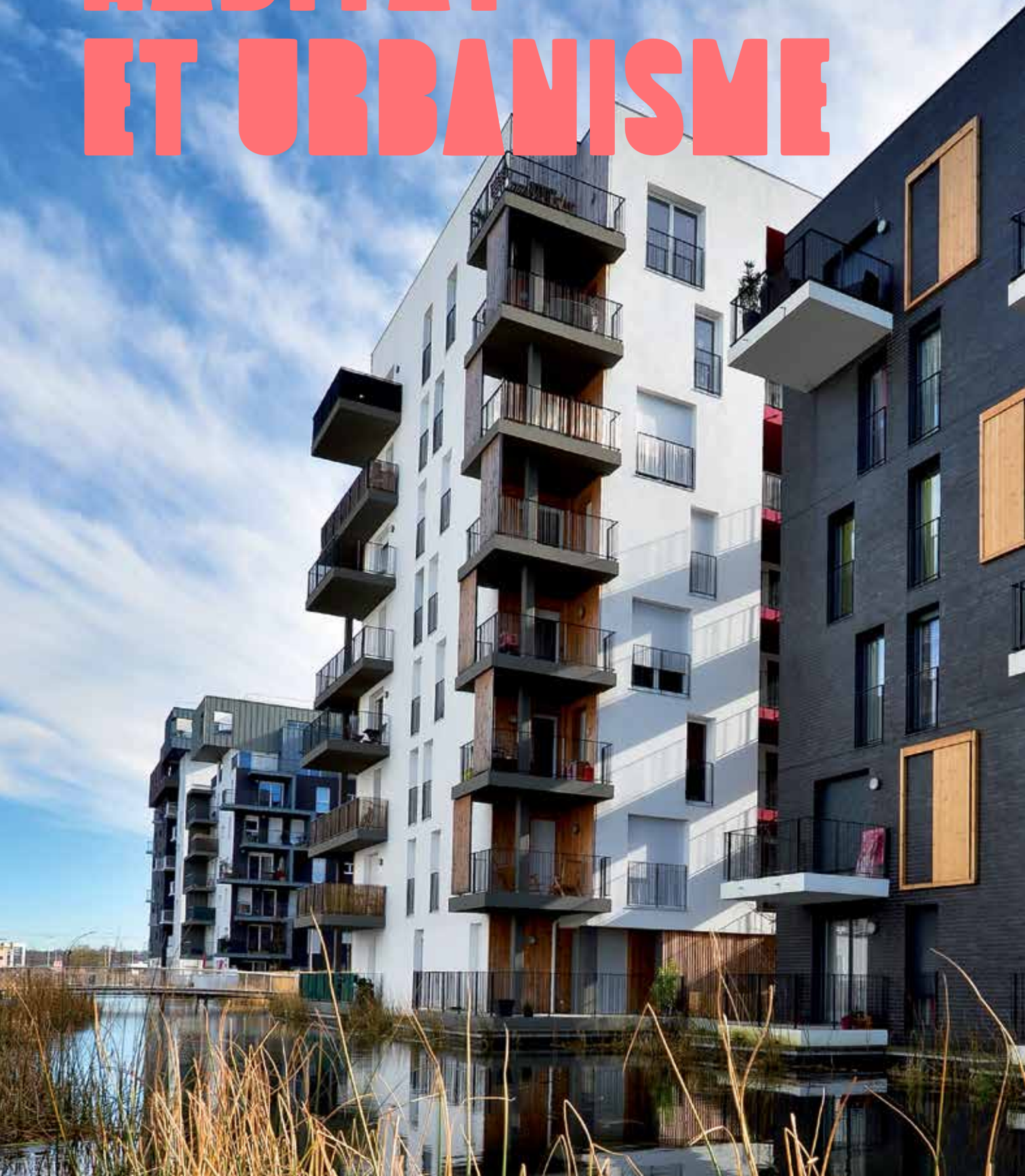
25

délégations étrangères accueillies

Le marché d'intérêt national

L'année 2013 est marquée par l'accueil de quatre nouvelles entreprises sur le MIN et par la confortation de l'activité des nouveaux opérateurs du secteur horticole. Un effort particulier est porté pour améliorer la mise en marché de la production locale et La Cub octroie un soutien de démarrage de 25 000 € à la plateforme maraîchère Loc Halle Bio. Le MIN fournit environ 50% de l'approvisionnement en produits alimentaires frais commercialisés dans le bassin de consommation Bordeaux-Aquitaine, et plus de 6 000 m² d'activités nouvelles de commerce de gros y sont prévus. Il pourrait alors devenir la principale plateforme d'approvisionnement alimentaire régionale après Rungis.

HABITAT ET URBANISME



Dans la perspective d'une métropole en plein développement, La Cub a pour ambition la production de 7 500 logements de qualité, accessibles au plus grand nombre. C'est un objectif notable, compte tenu du contexte de crispation des marchés de l'habitat. Afin d'y parvenir, le Plan local de l'habitat (PLH) intégré à la révision du Plan local d'urbanisme (le PLU 3.1) apporte une palette d'outils réglementaires. Ce plan exprime aussi la volonté de maîtriser l'étalement urbain par la dynamisation du cœur de l'agglomération, et par un développement harmonieux du territoire communautaire autour des axes de transports collectifs et des bassins d'emplois.

Première version du PLU 3.1

Première agglomération française à avoir lancé, fin 2010, la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU) sur les bases du Grenelle 2, La Cub présente une première version de ce document réglementaire à l'occasion d'un forum public en novembre. Rédigé en association avec l'agence d'urbanisme a'urba, ce premier jet intervient à l'issue d'une 2^e phase de réunions publiques menées en janvier et février 2013 dans les 28 communes du territoire. En plus d'intégrer le Programme local de l'habitat (PLH) et le Plan de déplacements urbains (PDU), le nouveau PLU 3.1 doit aussi tenir compte des identités communales et des situations construites existantes. L'intégration de Martignas-sur-Jalle à La Cub a également donné lieu à une 28^e réunion publique.

Le nouveau PLU 3.1 nécessite d'actualiser de nombreux dispositifs, comme le Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PSMV) dont la création remonte à 1988. Suite à la convention signée en 2012 entre La Cub, l'État et la ville de Bordeaux, l'année 2013 est marquée par la création d'une commission locale du secteur sauvegardé et par le démarrage d'une étude comprenant la visite de 4 000 immeubles sur les 150 ha de ce secteur. Cette mission, d'une durée de cinq ans, aboutira à un nouveau document réglementaire à l'horizon 2019.

La Cub mène par ailleurs une étude en vue d'élaborer le Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) destiné à réglementer la publicité, les enseignes et les préenseignes dans l'espace public¹. Objectif? Limiter la pollution visuelle du patrimoine naturel et bâti, et améliorer les entrées de ville. Des règles d'extinction nocturne sont également prévues.

Schéma de cohérence territoriale : dernière étape !

Le SCoT élaboré par le Sysdau est en voie de finalisation. La Cub approuve le consensus sur la nécessité de freiner l'étalement urbain, la révision des objectifs de consommation foncière, les orientations en matière de développement économique et la prise en compte des enjeux environnementaux. Elle demande cependant des précisions sur le suivi des objectifs de consommation foncière, les objectifs de croissance démographique, le suivi des inégalités sociales et territoriales, la desserte en transports en commun des zones nouvelles et la limitation des surfaces des nouveaux projets commerciaux. Elle demande également un rééquilibrage de sa représentation au Sysdau. Les 28 communes de La Cub représentent en effet plus de 80 % de la population des 93 communes de l'aire métropolitaine.

Des logements neufs de qualité et abordables

50 000 logements : premier permis de construire

Deux cents entreprises ont répondu au double appel à candidature lancé en novembre 2012 pour réaliser les premiers îlots témoins du programme « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs ». Parmi elles, 40 opérateurs et 75 agences d'architectes sont sélectionnés en février. Un speed-dating, organisé le 18 mars par La Cub, leur permet de s'organiser en groupements et de se positionner sur un ou deux îlots témoins. Les groupements validés ont ensuite deux mois pour faire des propositions conformes à l'esprit des « 50 000 logements » et à la note d'orientation de la Fabrique métropolitaine de La Cub (La Fab), Société publique locale chargée de l'aménagement. Les projets sélectionnés par La Cub en septembre 2013 vont permettre d'aménager 17 îlots témoins répartis sur 12 communes (un premier permis de construire a été déposé à Bassens en décembre). Plus de 2 400 logements dont 40 % au prix maximum de 2 500€/m² y sont attendus. Les premières livraisons sont programmées pour 2017. Un budget de 4,5 M€ est par ailleurs alloué en décembre à La Fab, afin de poursuivre le déploiement du programme.

La Cub lance son prêt à taux 0 %

Destiné à aider les ménages à acheter leur premier logement neuf dans l'agglomération, le Prêt 0% de La Cub concerne une sélection de logements ayant fait l'objet de négociations avec les promoteurs pour un prix de vente d'environ 2 500€/m²TTC. En 2013, 50 opérations pour environ 790 logements sont

éligibles au Prêt 0% de La Cub. Ce dispositif, qui vient en complément du Prêt à taux zéro (PTZ+) de l'État, repose sur la signature de partenariats entre La Cub et les banques.

Les ménages sous plafonds de ressources peuvent aussi bénéficier du dispositif d'accession sociale qui relève du financement Prêt social location accession (PSLA). Il s'agit d'un prêt de l'État. En 2013, 399 logements sont agréés par La Cub contre 237 en 2012.

Logement social : des efforts tous azimuts

La Cub poursuit ses efforts pour atteindre son objectif de plus de 9 862 nouveaux logements sociaux entre 2012 et 2014. En 2013, elle verse 23,1 M€ d'aides à la pierre pour 3 646 nouveaux logements locatifs sociaux agréés (soit 17% de plus en 2012).

Par ailleurs, dans un contexte de hausse constante du foncier, La Cub acte le principe d'une décote foncière pour la revente de terrains lui appartenant en vue d'y construire des logements sociaux.

La Cub apporte également un soutien continu aux associations intervenant sur les thématiques inscrites au Plan local de l'habitat (PLH) : PACT Habitat et Développement de la Gironde pour son action en faveur de la réhabilitation du parc existant, l'Agence départementale d'information sur le logement de la Gironde (ADIL33) pour son action en faveur de l'information du public sur les politiques publiques en matière d'habitat, l'Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ) pour son action en faveur de « l'Habitat Jeunes » sur La Cub. Au total, la participation communautaire s'élève à 484 300€ pour l'année 2013.

En lutte contre le « mal logement »

En complément de son dispositif de production de logements locatifs publics sociaux, La Cub accompagne les propriétaires privés (occupants modestes ou bailleurs louant leur bien à des loyers conventionnés) qui envisagent d'effectuer des travaux de requalification. C'est dans cet objectif qu'un premier Programme d'intérêt général (PIG) avait été mis en place de 2008 à 2011. Après une phase d'évaluation, en 2012, La Cub lance un second PIG : « Un logement pour tous au sein du parc privé de La Cub ». D'une durée de cinq ans, mené en partenariat avec l'Anah et animé par In Cité, le nouveau PIG affiche plusieurs ambitions : mieux détecter et traiter le mal logement, réduire le coût

des charges énergétiques, favoriser le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite, développer une offre de logements locatifs privés à loyer modéré, aider les copropriétaires occupants modestes et très modestes à financer certains travaux votés en copropriété, remettre sur le marché des logements dégradés vacants depuis plus de deux ans. Les objectifs sont évalués à 1 000 logements et près de 2,6 M€ d'aides devraient être mobilisées par La Cub.

Le logement : première étape vers l'insertion

Le dispositif de mise à disposition de logements temporaires pour les familles Roms suivies dans le cadre de la Maîtrise d'œuvre urbaine sociale (MOUS) se poursuit. En 2013, La Cub affecte 12 maisons lui appartenant à cet usage. La capacité d'accueil est de 70 personnes pour un budget de 12 000€ en travaux. Par ailleurs, les travaux de sécurisation et d'humanisation des sites communautaires squattés s'élèvent à 12 000€.

L'accueil des gens du voyage

L'aménagement et la gestion des aires de grands passages relève des compétences de La Cub depuis 2012. À ce titre, La Cub participe à la coordination départementale des grands passages estivaux des gens du voyage et signe une convention avec l'État au titre des années 2013 à 2015. La mission de coordination-médiation est attribuée par appel d'offres à l'Office public de l'habitat (OPH) Aquitanis et la participation financière de La Cub s'élève à 12 590€. La Cub réalise également des travaux de maintenance sur l'aire de Tourville pour un montant de 20 000€.

Vers un nouveau modèle urbain

Dans le cadre du « Plan Ville durable », le projet ÉcoCité Plaine de Garonne s'apprête à structurer deux secteurs emblématiques : Saint-Jean Belcier (OIN) et les Bassins à flot, dont les programmes sont prolongés sur l'autre rive vers les futurs secteurs d'urbanisation et le parc aux Angéliques.

À Saint-Jean Belcier, 11 000 logements sont prévus sur la future Zone d'aménagement concerté (ZAC). La Cub approuve le programme des équipements publics dont elle aura la gestion directe : le nouveau pont Amédée Saint-Germain – Armagnac (qui franchira le faisceau de voies ferrées), le réaménagement de la tête de pont Saint-Jean, le boulevard des frères Moga, les voiries ouvertes à la circulation, les nouvelles infrastructures de transports en commun en site propre, le parc des Berges, le mail du pont du Guit vers la gare, les ouvrages d'assainissement et le réseau de chaleur. Une enquête publique est réalisée du 15 novembre au 16 décembre, avant agrément préfectoral.

Autre chantier de grande envergure, porté par La Cub : les Bassins à flot. Inaugurée le 24 janvier 2013, la Maison du projet présente à partir du 6 décembre une maquette d'urbanisme de 16m² qui permet de visualiser au 1/500^e les 162 hectares d'espaces réaménagés. 72 architectes et 12 promoteurs sont à pied d'œuvre pour aménager environ 700 000m² de surface de plancher répartis entre logements, commerces, équipements d'intérêt collectif, activités tertiaires, industrielles et nautiques. À l'horizon 2025, ce quartier accueillera plus de 4 000 logements, 10 000 habitants supplémentaires, 250 000 m² d'activités économiques et 6 000 emplois. Le programme s'accompagne de la requalification de 8,45 km de voies existantes et de la création de 2,25 km de voies nouvelles.

L'année 2013 a également été marquée par la refonte du projet urbain de la ZAC Bastide Niel. Une consultation est lancée en juin dans le but d'acquiescer et de transformer les magasins généraux en un vaste espace mixant logements et activités (économiques, de service et artistiques). Les négociations doivent aboutir au printemps 2014.

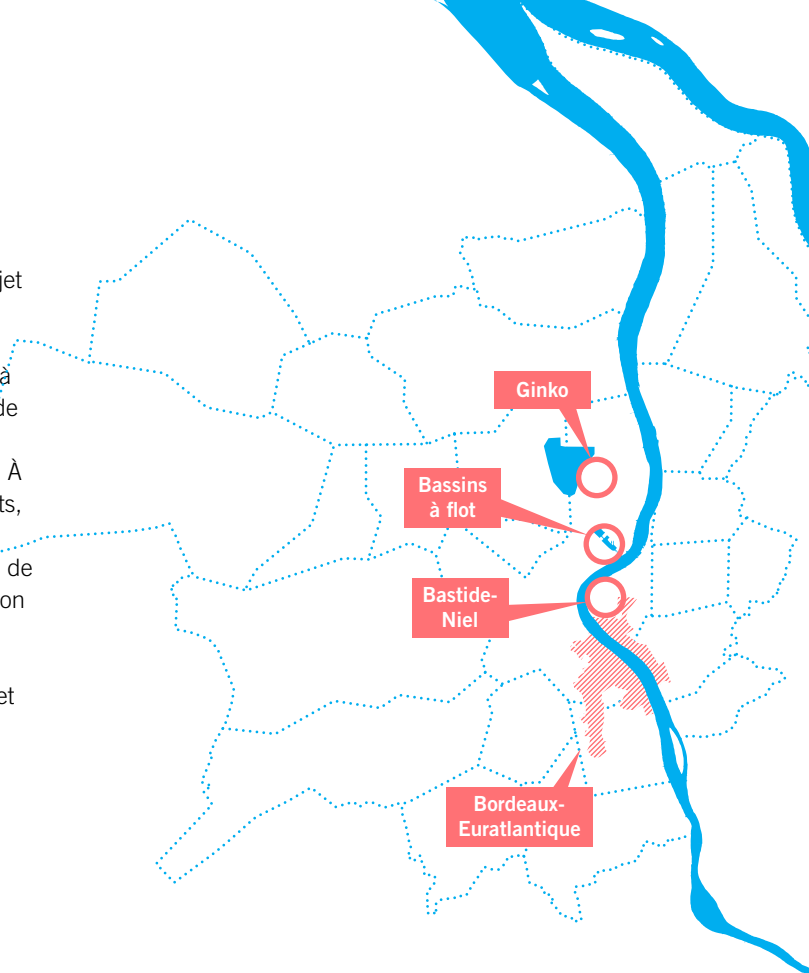
À noter également, l'inauguration de l'éco-quartier Ginko à Bordeaux-Lac en septembre.

Politique de la ville

Bien que la « Politique de la ville » ne fasse pas encore partie de ses compétences, La Cub travaille à l'élaboration du plan stratégique local dont elle est maître d'ouvrage en partenariat avec l'État, les communes et l'Association régionale des organismes sociaux pour l'habitat en Aquitaine (AROSHA). Elle accompagne les projets de rénovation urbaine communaux qui font l'objet d'une convention (ANRU²) ou de contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Elle prolonge aussi son partenariat avec le GIP/GPV de la rive droite jusqu'à fin 2014 en assurant une participation financière annuelle de 217 000€. L'année 2013 est également marquée par la mise en place d'une mission « Qualité urbaine » et par le lancement d'une démarche d'évaluation des projets d'aménagement récents sous l'angle du développement durable.

¹ En application de la loi Engagement national pour l'environnement (ENE) du 12 juillet 2010

² ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine



Les ZAC en ordre de marche

Les projets se précisent dans les Zones d'aménagement concerté (ZAC) en régie. À Raveziez, l'îlot 22 aura une vocation sociale et accueillera la Halte 33, les Restos du cœur, ainsi qu'un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Aux Vergers du Tasta à Bruges, le programme global de construction est modifié de manière à intégrer de nouveaux équipements publics de proximité. À la ZAC des Quais à Floirac, les aménagements d'espaces publics (2^e phase) sont terminés et une nouvelle concertation est organisée suite à l'abandon du projet d'Aréna (qui prévoyait un centre commercial associé) au profit d'une grande salle de spectacles.

> Glossaire

Plan de déplacements urbains (PDU)

Document qui détermine l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement, le développement des transports collectifs, l'aménagement des réseaux... Son ambition : assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité des habitants et la protection de leur environnement et de leur santé.

Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Document réglementaire de planification stratégique, il permet aux communes et communautés d'un même territoire de mettre en cohérence leurs politiques d'aménagement (habitat, urbanisation, protection des espaces naturels, déplacements).

Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

Passé entre l'État et les collectivités territoriales, ce contrat engage les partenaires à réaliser des actions concertées qui améliorent le quotidien des habitants des quartiers reconnus comme prioritaires.

Aides à la pierre

Ensemble des aides (prêts aidés ou primes) accordées par l'État et déléguées à La Cub pour favoriser l'investissement immobilier à destination des plus modestes. Ses bénéficiaires sont des maîtres d'ouvrages qui s'engagent à construire des logements sociaux.

Plan local d'urbanisme (PLU)

Principal document de planification de l'urbanisme, il détermine les zones constructibles et les normes qui les régissent, les sites plus propices à l'habitat, aux activités économiques et les zones de protection des espaces naturels ou agricoles.

Plan local de l'habitat (PLH)

Établi à l'échelle du territoire communautaire, ce document définit pour cinq ans les objectifs et orientations, actions et moyens pour répondre aux besoins en logements et assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre entre les territoires.

Zone d'aménagement concerté (ZAC)

Zone dans laquelle une collectivité ou un établissement public décide d'intervenir pour aménager et équiper des terrains, notamment ceux qu'elle ou il a acquis ou acquerra en vue de les céder ou les concéder à des utilisateurs publics ou privés.

Établissement public d'aménagement (EPA)

Organisme public réunissant État et collectivités locales, chargé de l'aménagement d'une l'Opération d'intérêt national (OIN), Bordeaux-Euratlantique pour La Cub.

3 646

nouveaux logements sociaux agréés (+17% par rapport à 2012)

68%

des nouveaux logements conventionnés situés dans des communes déficitaires

399

logements agréés en location-accession (PLSA)

20 766 M²

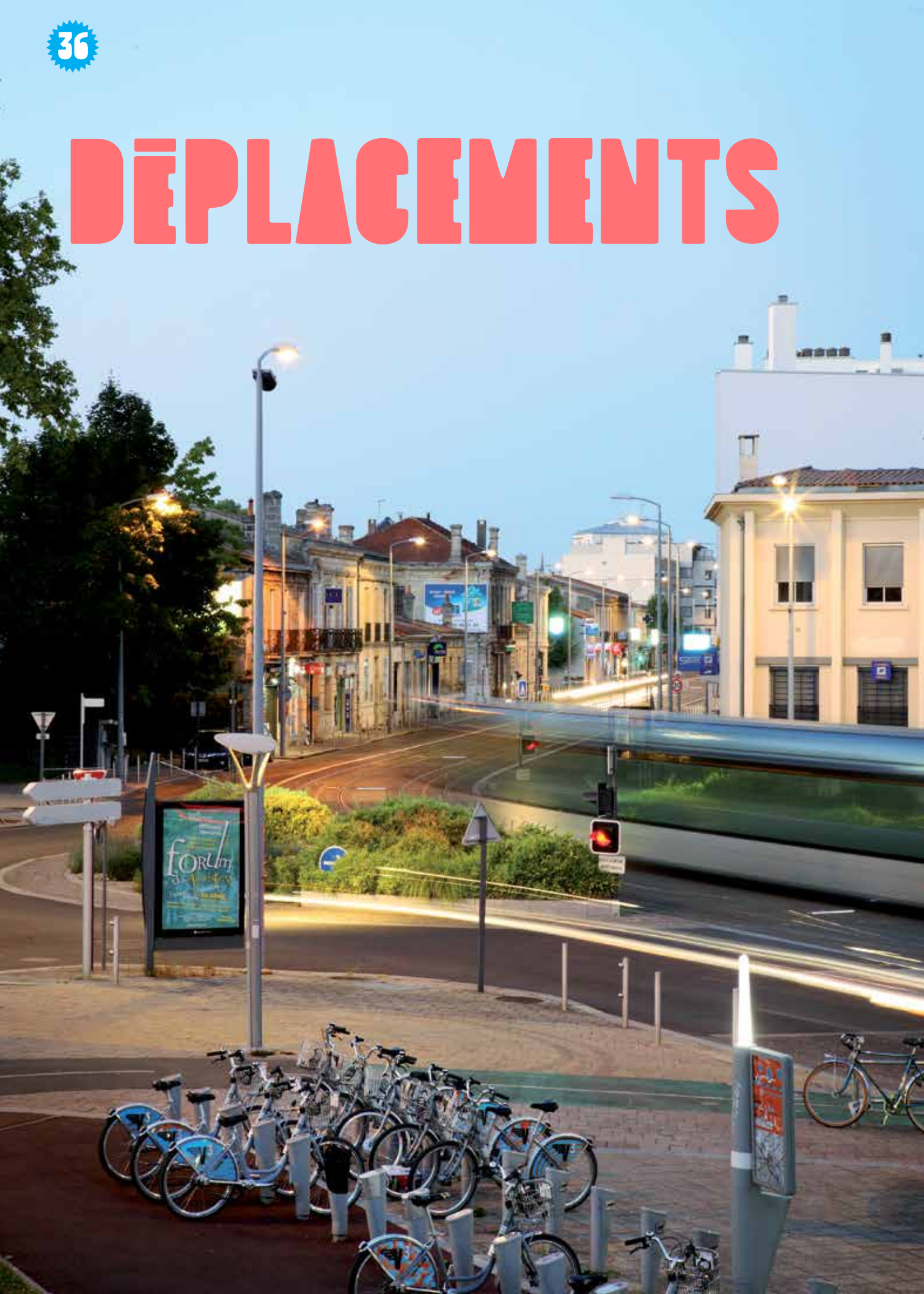
d'acquisitions foncières pour le logement (+8% par rapport à 2012)

187 M€

de crédits de réserves foncières mobilisés pour la période 2013/2018



DÉPLACEMENTS



Avec une fréquentation toujours en hausse, La Cub confirme l'attractivité de son réseau de transports en commun. Facteur de cette réussite : la complémentarité entre le tramway dont la 3^e phase est en cours, le réseau réorganisé des bus et les tout nouveaux BatCub. À cela s'ajoutent des équipements pour faciliter les déplacements doux, comme les VCub dont les emprunts ne cessent de progresser, la mise en place de l'autopartage, ainsi que des équipements structurants comme le pont Jacques-Chaban-Delmas et le futur pont Jean-Jacques-Bosc. Mais pour gagner la bataille de la mobilité, des changements profonds de comportement s'imposent. C'est l'un des enjeux majeurs de la Charte des mobilités approuvée en 2013 par La Cub.

Tbc : 4 millions de la chaîne de transports

L'année 2013 est marquée par la mise en service des BatCub, l'ouverture du pont Jacques-Chaban-Delmas (qui modifie le tracé de quatre lignes de bus) et l'intégration de Martignas-sur-Jalle au réseau de transports en commun de La Cub (Tbc). D'année en année, l'évolution du réseau Tbc se traduit par des fréquentations en hausse : 4,3% entre 2012 et 2013, plus de 35% en cinq ans.

Cette évolution est appelée à se poursuivre avec les mises en service de la 3^e phase du tramway. La Cub s'est par ailleurs engagée pour 450 M€ dans quatre opérations éligibles à l'appel à projets « Transports Collectifs et Mobilité Durable » lancé par le Gouvernement. Ces opérations concernent un nouveau système billettique, le parking à vélos de la gare Saint-Jean Belcier, le développement de l'offre de navettes fluviales et l'aménagement des lignes structurantes en site propre prévues au Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM).

Par ailleurs, en raison de l'année électorale, La Cub prolonge de huit mois le terme du contrat de délégation de Kéolis, qui exploite le réseau de transports en commun, y compris le transport des personnes à mobilité réduite. D'une durée initiale de cinq ans, il se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2014.

À 10 ans, le réseau de tramway poursuit sa croissance

En décembre 2013, La Cub fête les 10 ans du tramway avec 74,7 millions de voyages enregistrés sur l'année. 20 nouvelles rames sont présentées à cette occasion. De grande capacité (300 personnes), équipées d'une porte double supplémentaire, elles permettent d'accueillir six fauteuils roulants en partie centrale.

La fourniture de nouvelles rames accompagne la mise en œuvre de la 3^e phase du chantier du tramway dont le coup d'envoi est donné, le 10 janvier, avec la pose et la soudure des premiers rails. Terrassements, voirie, assainissement, ouvrages d'art, aménagement de la plateforme, pose de la voie ferrée, pose des lignes aériennes de contact, revêtements... Tronçon après tronçon, les opérations s'enchaînent pour respecter le calendrier des mises en service. Celui des extensions des lignes A, B et C va s'échelonner sur 2014 et 2015 (hormis la dernière partie de l'extension de la ligne C jusqu'à Villenave-d'Ornon qui fait l'objet d'une nouvelle enquête publique du 18 novembre au 20 décembre 2013). L'inauguration du tram-train du Médoc est prévue en septembre 2015, celle de la ligne D pour fin 2017. Quant aux six terminus partiels, destinés à augmenter la fréquence de passage des rames en cœur de réseau, il seront mis en service début 2015. L'enveloppe financière prévisionnelle de la 3^e phase s'élève à 983 M€ HT (dont 79,2 M€ de subventions de l'État). En 2018, avec 33 km de lignes supplémentaires, le réseau de tramway de La Cub atteindra 77 km, ce qui en fera l'un des plus importants de France.

Le bus : toujours plus

La refonte du réseau de bus menée en 2010 continue de porter ses fruits en 2013 : 47,5 millions de voyages, soit 9% de plus par rapport à 2012.

Suite au succès de la mise en service de 30 bus hybrides fin 2012/début 2013, La Cub lance une nouvelle procédure d'acquisition de 25 bus articulés à motorisation gaz. La politique de réalisation de couloirs de bus se poursuit. À la fin 2013 La Cub dispose ainsi de 30 km de couloirs améliorant vitesse et régularité. Par ailleurs, le processus d'élaboration du nouveau Système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs (SAEIV) s'engage pour une mise en service en septembre 2014.

Les BatCub à l'accostage

Depuis le 2 mai 2013, les BatCub assurent des liaisons entre quatre pontons : Quinconces Jean-Jaurès et Les Hangars Médoc sur la rive gauche ; Stalingrad Parlier et Lormont Bas sur la rive droite. En interconnexion avec les trois lignes de tramway, d'une capacité de 45 personnes, accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux vélos, ils ambitionnent une fréquentation de 200 000 voyages par an.

VCub : ça roule !

Pour répondre aux objectifs du Plan Climat qui fixe à 15 % la part modale vélo d'ici à 2020, La Cub a mis en place un Plan Vélo entre 2012 et 2020. En octobre 2013, elle inscrit (en sus des infrastructures) le stationnement, les services et la communication aux contrats de co-développement avec les communes. 10 box collectifs de stationnement sécurisé et 22 stations VCub vont ainsi être installés sur 19 communes.

Par ailleurs, La Cub maintient le dispositif d'aide à l'acquisition de vélos pliants, vélos électriques (complété par les vélos cargos et les « tricycles adultes »), la généralisation du « tourne à droite » au feu rouge ou encore l'accélération du programme de déploiement d'arceaux.

De nouveaux services sont également lancés comme l'application mobile « La Bonne Station » qui permet de connaître les emplacements de stations et de visualiser la disponibilité des vélos. Un autre service « VCub Facile » est en cours de développement. Début 2014, il sera possible de retirer un vélo avec un smartphone dans les stations VCub.

Les parc-relais dans les mœurs

En 2013, la part des abonnés fréquentant les parcs-relais continue de progresser et passe de 55,4 % à 56,4 %. Globalement, le taux d'occupation moyen des 15 parcs-relais (auxquels s'ajoutent trois parcs mixtes) se stabilise pourtant à 78 %, une moyenne qui cache des disparités entre certains parcs-relais victimes de leur succès et d'autres, moins fréquentés.

Combiner les modes de transport

La Charte des mobilités approuvée

La Cub approuve la Charte des mobilités de l'agglomération bordelaise. Élaborée dans le cadre du Grenelle des mobilités « pour une mobilité fluide, raisonnée et régulée », elle comporte 17 actions visant à améliorer la coordination entre les collectivités, à mettre en œuvre un nouveau modèle de mobilité et à déclencher des changements de comportements. Cette charte engage 21 partenaires, dont La Cub qui est chef de file pour les actions Mobilité piétonne universelle, Politique de stationnement, Plan coordonné vélo et Agence des temps.

Autopartage et covoiturage : la voiture autrement

En 2013, 40 stations d'autopartage BlueCub sont installées sur La Cub. Bien qu'elles relèvent de l'initiative privée du groupe Bolloré, une convention d'occupation du domaine public de 10 ans précise leurs conditions d'installation. 200 BlueCub et 80 stations devraient être mises en service d'ici mi 2015. Elles cohabiteront avec le service coopératif d'autopartage Autocool (rebaptisé Citiz).

La Cub soutient également les Plans de déplacement d'entreprise (PDE) existants qui concernent 115 000 personnes. En 2013, 80 entreprises de l'agglomération participent au Challenge de la mobilité organisé en partenariat avec l'Ademe et la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB).

Pour accueillir les covoitureurs, La Cub entame le recensement des parkings publics et privés susceptibles d'être utilisés à cet effet et créer des aires de stationnement dédiées au covoiturage.

La Cub renouvelle son soutien à la plateforme de mobilité durable de l'association Voiture & Co. Destinée à faciliter les déplacements des personnes en difficulté d'insertion, cette plateforme s'inscrit dans le cadre du projet FEDER « Soutenir le développement durable des quartiers sensibles 2007/2013 ».

Pour une rocade plus fluide

La Cub soutient, à hauteur de 5,2 M€ sur quatre ans, la 2^e phase de déploiement d'Aliénor, système d'information et d'exploitation dynamique du trafic sur la rocade bordelaise (empruntée chaque jour par plus de 400 000 véhicules). Cette 2^e phase, chiffrée à 13 M€, intègre différentes orientations du Grenelle des mobilités.

La Cub signe aussi une première convention avec l'État pour accélérer la mise à 2x3 voies entre les échangeurs 10 et 4 et traiter l'aménagement des échangeurs 21 et 26. Cette convention va permettre de réaliser la totalité des études nécessaires, dont le montant s'élève à 4 M€ (50 % Cub, 50 % État). Un autre protocole d'accord interviendra en 2014 pour le financement des travaux, estimés à 160 M€.

Aéroport

La liaison Mérignac Aéroport – Bordeaux, dans la perspective d'une desserte de la gare Saint-Jean, est intégrée au Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains. À la suite d'une première étude de faisabilité menée en 2012, La Cub demande des analyses complémentaires pour évaluer la pertinence d'une desserte par câble entre l'aéroport et le carrefour des « 4 Chemins » à Mérignac, dans la perspective d'une ligne en site propre. Avec près de 4,6 millions de passagers en 2013, l'Aéroport de Bordeaux a gagné près de 200 000 nouveaux passagers en un an. Cette progression (+4,4 %) est la plus forte des cinq premiers aéroports régionaux français.



D'un pont à l'autre

Le pont Chaban-Delmas en service

Le 1^{er} janvier 2013, près de 40 000 personnes traversent le nouveau pont tout juste achevé mais pas encore en service, exceptionnellement ouvert aux piétons. Du 15 au 17 mars, plus de 260 000 personnes, dont le Président de la République, se déplacent pour son inauguration. À cette occasion, sa travée centrale de 2 500 tonnes s'élève pour laisser passer le trois-mâts Bélem. Le 18 mars, à 6 h du matin, le pont Jacques-Chaban-Delmas s'ouvre à la circulation. Il propose tous les modes de déplacement urbain : voitures et poids lourds en desserte locale sur 2x2 voies, transports en commun en site propre sur 2x1 voie, cheminements doux sur les passerelles séparées pour les piétons, rollers et vélos. 72 levées de la travée sont effectuées en 2013, avec un taux de réussite de 100 %. Environ 23 000 véhicules l'empruntent chaque jour, améliorant la fluidité sur l'agglomération en ouvrant notamment de nouveaux itinéraires et en délestant d'autres (-25 % de trafic sur le pont de Pierre). D'un coût global de 157 M€, le pont Chaban-Delmas est financé à hauteur de 105,27 M€ par La Cub.

Un autre grand pont en 2018

Du pont Chaban-Delmas au futur pont en prolongement du boulevard Jean-Jacques-Bosc, la ceinture entre la rive droite et la rive gauche se dessine. En 2013, La Cub retient le projet de l'agence Office for metropolitan architecture (OMA) Clément Blanchet - Rem Koolhaas pour relier le quartier Saint-Jean-Belcier – Euratlantique aux Plaines de Garonne et à la future grande salle de spectacles de Floirac. Conçu comme une vaste plateforme de 545 m de long et 44 m de large, l'ouvrage offrira un espace de déambulation de 15 m de large et sera directement raccordé aux grands espaces publics, sur les berges des deux rives. Son coût total, raccordements et frais de maîtrise d'œuvre inclus, est estimé à 121 M€ TTC. Les travaux devraient démarrer fin 2016, après enquête publique, pour une mise en service fin 2018.

Pôle intermodal Saint-Jean

Avec l'extension du tramway, un nouveau terminal régional TER Aquitaine, l'augmentation des capacités ferroviaires et l'arrivée de la LGV Paris-Bordeaux en 2017, la SNCF prévoit d'accueillir 18 millions de passagers en 2017 (contre 11 millions aujourd'hui). En lien avec l'opération Bordeaux-Euratlantique, le futur pôle intermodal permettra de faire face à cette évolution, de faciliter les déplacements et de mieux articuler la complémentarité des transports collectifs et individuels. La gare Bordeaux Saint-Jean va ainsi être l'objet d'une vaste extension avec un nouveau bâtiment voyageurs, des commerces et des services, 2 000 places de stationnement supplémentaires... La requalification de l'espace urbain autour de la gare est également prévue.

Un autre projet de réalisation d'un pôle d'échange est à l'étude. Impliquant la construction d'une nouvelle halte ferroviaire, il se situe au croisement de la voie ferrée de ceinture et de la future ligne D au Bouscat, en limite de Bruges.

122 348 880

de voyageurs sur le réseau
Tbc (soit 5 millions de plus
qu'en 2012)

2 311 605

emprunts de VCub
(+ 4.8% par rapport à 2012)

1 392 159

véhicules enregistrés dans
les parcs-relais

94 687

passagers pour les BatCub
(entre mai et décembre 2013)

72

levées du pont Chaban-Delmas

Art et tram

La Communauté urbaine accompagne la mise en service du tramway d'un important programme de commande d'œuvres d'art contemporain. Engagé dans le cadre de la commande publique du ministère de la Culture, il a permis la réalisation d'œuvres – pérennes ou éphémères – de Claude Closky, Elisabeth Ballet, Xavier Veilhan, Melik Ohanian, Michel François, Ilya et Emilia Kabakov, Valérie Mréjen, Thierry Lahontâ, Stalker, Buy-Self / Bruit du frigo, Antoine Dorotte, Daniel Dewar et Gregory Gicquel tout au long du parcours du tramway. Une œuvre de Pascal Convert est en cours de réalisation à Bègles. Sept nouvelles œuvres seront réalisées sur les 2^e et 3^e phases du chantier.

Garonne

Dans son souhait d'étendre le principe de la commande artistique aux grands chantiers urbains et d'associer les artistes à l'invention métropolitaine, La Cub a engagé en 2012 une commande artistique Garonne, qui prend le fleuve pour élément fédérateur. Elle a invité les artistes Shaina Anand et Ashok Sukumaran, Danica Dakic, Simohammed Fettaka, Andreas Fogarasi, Peter Friedl, Hideaki Idetsuki, Julia Rometti et Victor Costales, Bettina Samson, Suzanne Treister, Luidgi Beltrame, Olaf Nicolai à travailler à Bordeaux. Les premières œuvres apparaîtront en 2015.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



Reconnue « Agenda 21 local France » fin 2012, labellisée Cit'ergie en 2013 pour l'excellence de son Plan Climat, La Cub œuvre pour réaliser la métropole durable. Les actions qu'elle mène touchent tous les secteurs d'activité : l'habitat, l'urbanisme, l'économie, les transports... La Cub s'attache à créer un écosystème durable « ville-nature » par le maintien de la biodiversité, la préservation des ressources et l'amélioration de la gestion des déchets.

Climat !

La Cub labellisée Cit'ergie

Le 31 janvier 2013, La Cub obtient le label Cit'ergie. Ce label témoigne de l'excellence du Plan Climat de La Cub, dont 80 % des actions sont engagées, et inscrit La Cub dans la liste des métropoles européennes pionnières en la matière.

Vers un déploiement des réseaux de chaleur

Pour réduire l'émission des gaz à effet de serre et distribuer massivement de la chaleur renouvelable, l'un des outils majeurs du Plan Climat Énergie Territorial de La Cub est la mise en place de réseaux de chauffage urbain à base d'énergies renouvelables. Se chauffer via le réseau de chaleur peut revenir 35 % moins cher que par le chauffage individuel au gaz.

Quartier pilote en la matière, le territoire des Hauts de Garonne (12 000 équivalents logements) bénéficiera, fin 2014, d'une nouvelle chaufferie biomasse à Lormont et utilisera 80 % à 85 % d'énergies renouvelables fin 2015. Les études concernant le raccordement à ce réseau de chaleur de la cité Carriet (680 logements) sont finalisées pour un démarrage des travaux au 1^{er} trimestre 2014.

Le quartier Saint-Jean Belcier sera le prochain à bénéficier d'un réseau de chaleur. Alimenté par l'usine d'incinération des déchets ménagers de Bègles, ce réseau de 9,3 km capable d'alimenter 620 000 m² de bâtiments pourrait être opérationnel d'ici fin 2015. Le coût des travaux est estimé à 12,8 M€.

D'autres études évaluent la faisabilité d'un réseau de chaleur : ZAC Bastide-Niel, PAE de Pessac-Pontet, Mérignac centre. Des solutions utilisant la géothermie et la biomasse sont explorées. Un schéma directeur de la Plaine Rive droite est par ailleurs à l'étude.

Pionniers du climat

Pendant un an, jusqu'en décembre 2013, 100 Pionniers du climat ont expérimenté une multitude d'actions visant à réduire leurs consommations d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre, et à alléger leurs factures. L'expérience porte sur les consommations d'énergie et d'eau dans le logement, les transports et la mobilité, les consommations de biens et de services.

Petits projets innovants

En janvier, La Cub lance à destination des particuliers un appel à petits projets innovants sur la réhabilitation énergétique en maison individuelle. Une quinzaine de lauréats portant un projet ambitieux de rénovation thermique sont récompensés et bénéficient d'un soutien technique et financier de La Cub pour réaliser leurs travaux. L'objectif ? Promouvoir des projets privés de réhabilitation énergétique exemplaires afin de susciter le passage à l'acte du plus grand nombre de propriétaires.

Nature en ville

55 000 ha pour la nature

Un an après son lancement, le dialogue compétitif « 55 000 ha pour la nature » s'achève par la remise des offres finales des cinq équipes en lice. La validation des projets lauréats par La Cub aboutit à la signature de cinq marchés pour un montant global de 2,6 M€. Le lot 1 « La Nature comme catalyseur de la ville dense » est attribué à l'équipe Be Citizen. Les lots 2 et 3 « Quelles valeurs pour conforter un statut des territoires Nature » et « Quels usages pour des zones inondables et humides en ville » sont attribués à l'Agence TER. Le lot 4 « L'identité du territoire peut-elle émerger des trames vertes et bleues ? » est attribué au Bureau Bas Smets. Le lot 5 « Gérer le temps de la nature sur les friches et les espaces en mutation » est attribué à l'équipe Coloco. Les premières séries d'ateliers thématiques ont lieu en septembre.

Atlas de la biodiversité

La Cub lance son atlas de la biodiversité : jusqu'en 2015, des professionnels vont recenser la flore et la faune présentes sur La Cub et identifier les zones les plus sensibles ainsi que les espèces à protéger. En 2013, 27 000 données ont déjà été récoltées. Un volet participatif du projet est également déployé : « Espèces de métropole » incitant les habitants à participer au recensement. D'un coût total de 144 315 €, ce projet est soutenu par le FEDER à hauteur de 43 295 €.



Toujours dans le souci de préserver les espèces remarquables et fragiles, La Cub adhère à la Charte Natura 2000 du « Réseau hydrographique des jalles de Saint-Médard-en-Jalles et d'Eysines » et soutient à hauteur de 24 700 € le plan d'actions pour la préservation des espaces naturels sensibles de la vallée de l'Eau blanche, à Villenave-d'Ornon.

La Boucle verte

L'été 2013 marque une étape importante dans la mise en œuvre de la Boucle verte avec l'ouverture au public de trois tronçons correspondant à 90 km de balades balisées : le parc des Jalles, la vallée de l'Eau Bourde et les coteaux de Garonne.

À noter également, l'édition d'un topo-guide de la Boucle verte distribué dans les communes et offices de tourisme de La Cub.

L'eau, enjeu majeur

La mise en place de la marque « L'Eau de La Cub » en 2013 signe la reprise en main progressive par La Cub de la gestion du service de l'eau et de l'assainissement. Les négociations menées en 2012 avec le concessionnaire Lyonnaise des Eaux et dans le cadre de la nouvelle délégation de service public de l'assainissement se traduisent, dès cette année, par une charte d'engagements et une nouvelle tarification susceptible d'alléger jusqu'à 10 % la facture des usagers.

Les dispositifs sociaux sont également renforcés avec la mise en place d'un « chèque eau » destiné à apporter une aide personnalisée aux ménages en difficulté. Ce dispositif, géré par les Centres communaux d'action sociale (CCAS) bénéficiera d'une enveloppe de 400 000 € annuel à partir de 2014.

En 2013, L'Eau de La Cub intègre Bouliac dans son périmètre pour la distribution d'eau potable. La taille du réseau public d'eau potable atteint 3 177 km. L'un des défis de La Cub consistait à renouveler 65 000 branchements de ce réseau public d'ici fin 2013, dans le cadre du plan plomb mis en place en 2003 pour respecter les évolutions réglementaires. L'objectif est dépassé, avec 67 540 branchements renouvelés (dont 10 145 en 2013).

Préserver la ressource

Afin de préserver la ressource, La Cub adopte le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) « Nappes profondes de Gironde » et décide de mettre en œuvre le projet Champ captant des landes du Médoc qui permettra de produire plus de 10 millions de m³ d'eau par an. Les études nécessaires sont lancées pour un montant de 365 650 € HT.

Gestion de l'assainissement

L'année 2013 est marquée par l'entrée en vigueur du contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif des eaux usées et de la gestion des eaux pluviales. D'une durée de 6 ans, il comporte plus de 600 engagements et se traduit par une baisse des redevances de 33 % pour l'assainissement et de 14 % pour la gestion des eaux pluviales urbaines avec la société délégataire, la Société de Gestion de l'Assainissement de La Cub (SGAC) filiale à 100 % de Lyonnaise des Eaux.

L'une des innovations initiée par La Cub est l'ouverture du Conseil d'administration de la SGAC à trois associations membres de la Commission consultative des services publics locaux et à la société civile.

Louis Fargue et RAMSES à l'épreuve de la pluie

Depuis janvier 2013 La Cub a mis en place sur la station Louis Fargue une gestion dynamique des réseaux d'assainissement qui, intégrée au système RAMSES de télécontrôle et de supervision de l'ensemble du réseau, a permis de réduire les déversements de 25 à 30 % des volumes de pluie de l'année 2013 sur le bassin versant de Louis Fargue.

Particulièrement mis à l'épreuve dans la nuit du 26 au 27 juillet, en raison des précipitations d'une rare violence (50 mm en moins d'une heure), le système RAMSES a démontré son efficacité. Plus d'1 million de m³ sont collectés et stockés dans les bassins de rétention des eaux pluviales répartis sur le territoire de La Cub.

Sur le front des inondations

Pour lutter contre les inondations fluvio-maritimes, La Cub renforce son intervention en prenant directement en gestion la digue entre le pont Saint-Jean et le rond-point Jean-Jacques-Bosc. Pour cela, elle réalise les modélisations hydrauliques de 4 500 ha de zones à risques et travaille à la mise en cohérence des différents acteurs sur son territoire pour garantir la pérennité des 80 km d'ouvrages hydrauliques et de l'ensemble du système de protection. Elle assure également l'entretien des 34,5 km de cours d'eau dont elle est propriétaire (sur les 350 km qui traversent son territoire) et qui constituent les exutoires des réseaux d'eaux pluviales. En 2013, le montant des travaux d'entretien réalisés s'est élevé à environ 576 000 € TTC.

Plus d'air et moins de bruit

L'étude sur la qualité de l'air lancée en 2012, avec l'aide de l'Ademe, révèle des dépassements chroniques de certains polluants atmosphériques en centre-ville de Bordeaux et le long des principaux axes routiers. Au-delà des nombreuses initiatives



déjà engagées ou programmées dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère, du Plan Climat et du Grenelle des mobilités, La Cub complètera le dispositif par 3 nouvelles actions : une campagne de communication visant à encourager les comportements sobres (énergie, eau, déchets...), des aides financières pour renouveler les appareils de chauffage au bois peu performants et la mise en place d'un comité de surveillance de la qualité de l'air (information et sensibilisation régulière des usagers).

Par ailleurs, La Cub a pris en charge l'élaboration de la carte du bruit des 28 communes de son territoire et apporte son soutien technique à celles qui souhaitent réaliser un plan de prévention du bruit dans l'environnement. Elle participe aussi à la réalisation de travaux de prévention et de protection contre le bruit.

La bataille contre les déchets s'amplifie

Prévention, tous mobilisés

La mise en œuvre du Programme local de prévention des déchets (PLPD) qui vise une diminution de 7 % des ordures ménagères en 5 ans se poursuit. En 2013, La Cub distribue gratuitement aux habitants plus de 11 200 composteurs individuels. Un appel à projets de compostage collectif en pied d'immeuble est également lancé. Elle apporte son soutien au Centre ressource d'écologie pédagogique d'Aquitaine (CREPAQ) pour limiter le gaspillage alimentaire dans les établissements et former les ambassadeurs du tri de La Cub. Elle distribue 400 000 autocollants « Stop pub » via le Journal communautaire.

Collecte et recyclage des déchets

L'année 2013 est marquée par l'élaboration du plan Déchets communautaire qui vise à mettre en place les meilleures pratiques en matière de collecte et de traitement.

La Cub lance une consultation pour déployer l'informatisation des données de collecte sur l'ensemble de son territoire. Ce système a été testé avec succès depuis 2011 sur deux secteurs de Bordeaux et Mérignac.

Avec 54 932 tonnes collectées en 2013, contre 53 748 en 2012, le produit des collectes sélectives est à la hausse. La valorisation des emballages ménagers fait un bond de 10 points pour atteindre 55,29 % (l'objectif étant de 75 %). La Cub encourage par ailleurs le développement d'une filière de reprise des textiles usagés. En 2013, l'implantation des bornes a permis de collecter 2 032 tonnes de textiles pour un gisement potentiel de 6 000 tonnes/an.

En parallèle, les 16 centres de recyclages communautaires, auxquels s'ajoutent deux centres gérés par le SIVOM, connaissent une hausse de fréquentation de 10,86 % par rapport à 2012.

La mise en service du nouveau site de la plateforme de la Grande Jaugue en avril permet de traiter la totalité des déchets verts de la régie communautaire, soit 51 732 tonnes, ce qui représente une augmentation de 69,96 % par rapport à 2012. Le compost produit est certifié Ecocert et utilisable en agriculture biologique.

À noter, une carte unique permet de localiser les différentes informations liées à la collecte et au recyclage des déchets : www.lacub.fr/dechets

90 km

de balades de la Boucle verte balisés

8 000 m²

de panneaux solaires installés sur les bâtiments de La Cub

3 308 ha

de sites Natura 2000 dont l'animation est confiée à La Cub

92 %

des ordures ménagères collectées, valorisées sous forme de réutilisation directe de la matière ou de valorisation énergétique

-1,3 %

d'eau potable consommée (malgré + 2,45 % d'abonnés au service public de l'eau potable)

39

actions de l'Agenda 21 de La Cub en cours de mise en œuvre sur les 42 inscrites



Les Juniors du développement durable

Plus de 10 000 écoliers de La Cub participent chaque année aux Juniors du développement durable. Ce dispositif unique en France, financé par La Cub à hauteur de 450 000€ par an, est mené en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de Gironde (DSDEN), les enseignants et plus de 50 associations et structures. Un nouveau parcours, les Juniors solidaires, est créé à la rentrée 2013-2014.
www.juniorsdudd.lacub.fr

Été métropolitain et Refuges périurbains

La deuxième édition de l'Été métropolitain a été lancée avec 48 propositions d'itinérance, 115 rendez-vous dédiés au spectacle vivant et 700 journées cumulées d'exposition dans l'espace public. Cette saison a réuni près de 230 000 spectateurs. Concerts, découvertes de lieux insolites, randonnées nature...

Les belles nuits de l'Été métropolitain ont aussi été une nouvelle occasion d'apprécier les Refuges périurbains de La Cub.

En 2013, deux refuges supplémentaires ont été installés : le *Tronc creux* sur une clairière aménagée au cœur de la forêt du Bourgailh à Pessac, et *La Vouivre* au parc de Cantefrêne à Ambès. Lieux magiques pour nuits insolites...

www.lacub.fr/les-refuges



GOVERNANCE



Dans un contexte de contraintes budgétaires fortes, La Cub établit de nouvelles règles de gouvernance pour accompagner son Programme pluriannuel d'investissements 2013-2018 et mobilise toutes ses forces vives pour mener à bien sa stratégie métropolitaine : son personnel, dans une logique de responsabilité et d'exemplarité ; les acteurs des 28 communes à travers les contrats de co-développement ; les habitants, de plus en plus appelés à participer à la construction de leur métropole via la concertation, les instances de débat public comme le Conseil de développement durable, ou encore la e-participation.

2013, année charnière

La Chambre régionale des comptes d'Aquitaine Poitou-Charentes a remis son rapport d'observation sur la gestion des exercices de 2006 à 2011 de La Cub. Le constat est celui d'une bonne situation financière, en amélioration du fait d'une maîtrise des investissements (dont la baisse est liée à la cyclicité des investissements du tramway), avec des ressources propres qui restent importantes, un faible endettement et d'abondantes liquidités.

Année charnière, 2013 a cependant été marquée par un montant record des investissements de 483,7 M€. Ce montant s'explique par la mise en chantier de la 3^e phase du tramway, la livraison du pont Chaban-Delmas, la poursuite des chantiers de la ligne à grande vitesse (LGV) et de la mise à 2x3 voies de la rocade.

Un nouveau Programme pluriannuel d'investissements sur 6 ans

En adoptant un Programme pluriannuel d'investissements (PPI) d'un montant de 2,72 Md€, La Cub confirme sa volonté de poursuivre ses efforts pour mener à bien la stratégie métropolitaine. Cinq grands domaines sont concernés : l'économie, l'emploi et le rayonnement urbain pour plus de 295 M€ (dont 51,6 M€ pour le plan Campus), le cadre de vie pour plus de 508 M€ (dont 187,6 M€ pour l'action foncière et 114,5 M€ pour la production de nouveaux logements sociaux),

les déplacements pour 1,551 Md€ (dont 748 M€ pour la phase 3 du tramway et 223,65 M€ pour réaliser des itinéraires structurants, dont la prolongation de la mise à 2x3 voies de la rocade et le pont Jean-Jacques-Bosc), les services publics urbains pour 313 M€, ainsi que l'administration générale pour plus 55 M€.

Le nouveau PPI s'inscrit cependant dans un contexte de contraintes budgétaires fortes. Plusieurs mesures sont adoptées pour préserver la capacité d'investissement de La Cub et maintenir un niveau d'endettement soutenable, notamment le lissage des opérations sur six ans au lieu de cinq ainsi que la mise en place d'un comité de programmation et d'engagement pour les investissements supérieurs à 1 M€ HT et la généralisation des autorisations de programme.

Achats responsables

De plus en plus de marchés font l'objet de négociations. Elles portent sur le prix (en 2013, le gain financier atteint 1,1 M€ HT) mais également sur l'aspect technique des offres en vue d'en améliorer la qualité.

Par ailleurs, 70 marchés intègrent des clauses sociales (soit 14 de plus qu'en 2012). Cette progression s'explique par la conclusion de marchés portant sur des travaux de voirie et d'assainissement, et surtout par l'exécution des marchés de la 3^e phase du tramway. En partenariat avec six Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) conventionnés, les marchés à clause sociale visent à aider des personnes en difficulté d'insertion à trouver un emploi. À l'issue, le taux de personnes bénéficiant d'un CDD, d'un CDI ou d'une formation qualifiante est de plus de 80 %.

Au nombre de 116, les marchés incluant des dispositions environnementales sont aussi en augmentation.

La Cub et ses 28 communes

1 074 actions sont inscrites dans les contrats de co-développement entre La Cub et ses communes pour la période 2012-2014. Ces actions – qui concernent l'aménagement urbain, le développement économique, la voirie, les déplacements, ou encore le développement durable – font l'objet d'un suivi régulier. En 2013, pour tenir compte de l'évolution des projets ou de l'émergence de nouvelles actions, des ajustements ont été effectués dans 16 communes. Près de 35 millions d'économie ont également été trouvés, en accord avec les communes, de manière à entrer dans le cadre budgétaire du PPI 2013-2018.

Archéologie préventive : la 17^e compétence

Intégrée au bloc de compétences transférées dès mars 2012, l'archéologie préventive se met en place en avril 2013. Le nouveau service a pour rôle de détecter, d'analyser, voire de protéger, des vestiges du passé potentiellement menacés par des travaux d'aménagement. En 2013, cinq chantiers de fouilles préventives ont été effectués : trois le long de la future ligne D du tramway (place Marie-Brizard et place Charles-Gruet à Bordeaux et sur le site de Cantinolle à Eysines et au Haillan), un place de l'Église à Bruges et un autre dans le cimetière médiéval et mérovingien de Saint-Martin à Villenave-d'Ornon où 248 sépultures ont été mises au jour.

Participation et co-construction

Depuis plusieurs années maintenant, La Cub fait de la participation citoyenne un pilier de sa gouvernance : Conseil de développement durable, concertation sur les grands projets, ateliers participatifs, réunions publiques, site de la participation.

Le C2D, instance de participation

Forts de leur expérience de co-construction de la « Charte de la participation », La Cub et le Conseil de développement durable (C2D) font partie du nouveau groupe de travail national initié par la Fondation de France, lancé en février, sur la garantie de la concertation.

Dans ce cadre, en juillet se déroule la deuxième édition des Assises de la participation sur le thème « Comment garantir une concertation efficace? ». Ateliers de travail et projections-débats s'enchaînent, regroupant citoyens et associations.



En 2013 également, le programme de rencontres du C2D octroie une large place à la question de l'égalité Femmes - Hommes. Il est question de la place des femmes au Mexique ou encore des perceptions et usages des espaces publics selon les sexes.

Le C2D, La Cub et la ville de Mérignac participent aussi à une étude avec les habitants pour savoir comment rendre un usage égal des espaces publics aux femmes et aux hommes. Une expérience de marche exploratoire est menée en vue de construire la place rêvée : au-delà des équipements, apparaissent surtout les difficultés à sortir des stéréotypes de genre. Des stéréotypes contre lesquels La Cub s'est également engagée en signant la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Coopérative métropolitaine : 3^e rencontre

Depuis décembre 2011, la Coopérative métropolitaine rassemble une fois par an les différents acteurs du territoire pour croiser les points de vue et mettre en œuvre le Projet métropolitain. Les deux premières rencontres ont permis de lancer le Grenelle des mobilités et Métrolab, une série d'ateliers collaboratifs dédiés à la « ville intelligente ». Pour sa 3^e rencontre, le 13 décembre, près de 120 participants (chefs d'entreprises, universitaires, élus, partenaires institutionnels, représentants de la culture ou de l'économie créative...) ont échangé sur le lancement d'une 1^{re} Opération d'intérêt métropolitain (OIM) à vocation économique entre l'aéroport, l'université et la gare TGV.

Le numérique au service de la participation

Pour favoriser le dialogue direct et décloisonner le débat public, le site participation.lacub.fr met à la disposition du public l'équivalent des registres papiers disponibles en mairies à l'occasion des concertations.

La Cub met en place les Pionniers de la e-participation, le 2^e volet de la démarche pionnière lancée en décembre 2012 avec les Pionniers du climat. Munis de tablettes, 100 e-pionniers participent à la réflexion sur de nouveaux services numériques (relatifs à la mobilité, à la relation à l'utilisateur...) et mènent des tests avant déploiement. Soutenue par l'Union européenne via une subvention FEDER, l'opération Pionniers permet à La Cub d'obtenir une fois de plus le label Territoire Innovant aux Interconnectés.

Open data, l'ouverture des données publiques

Passé le bilan positif de 18 mois d'expérimentation du portail data.lacub.fr, La Cub décide de pérenniser sa démarche d'ouverture des données publiques et devient membre fondateur de l'association Open Data France, créée en octobre 2013. Elle participe également au programme national Infolab, visant à promouvoir les différentes formes de médiation des données.

Elle organise, en partenariat avec le Conseil général de la Gironde, un concours qui récompense huit nouveaux services aux usagers. Les domaines sont variés : transport scolaire avec le « Réseau 1000 Pattes », qualité de l'air intérieur avec le projet de réseau « Air Qualité », « Ma Ville 2.0 » pour visualiser sur une même carte l'ensemble des événements (circulation, VCub, parkings, bâtiments publics, lieux culturels...), « Condomatix », pour localiser les distributeurs de préservatifs, etc.

La Cub ouvre également son Agglo 3D. Cette maquette numérique et interactive du territoire permet de naviguer dans l'agglomération et de découvrir, vus du ciel, les principaux édifices du territoire ainsi que les grands projets en cours ou en concertation. En 2013, plus de 280 000 modèles 3D de bâtiments ont été produits.

Entre 2011 et fin 2013, avec plus de 106 jeux de données libérés (soit 1 900 000 objets), l'ouverture des données publiques de La Cub a généré plus de 270 000 téléchargements.

Portail des médiathèques

Soutenu par la DRAC dans le cadre d'une politique nationale, le portail des médiathèques de La Cub mis en service en mars 2013 offre au public toutes les informations utiles sur 35 médiathèques municipales et 16 bibliothèques universitaires du territoire.

www.mediathèques.lacub.fr

100

volontaires Pionniers
de la e-participation

1 273

marchés notifiés
(+9% par rapport à
2012)

96 461

Objets créés ou
modifiés dans le
système d'information
géographique (SIG)



Compte administratif 2013

Le Compte administratif illustre en chiffres le bilan de l'activité de La Cub en 2013

À retenir :

- En 2013, le volume des dépenses s'élève à **1 236 342 790 €** en mouvements réels. Il reste inférieur aux recettes de l'année qui s'élèvent à **1 610 544 869 €** en mouvements réels.
- **1,049 milliard d'euros (Md€)** de recettes de fonctionnement, hors reprise des résultats de l'exercice 2012, dont 79,2 M€ de produit de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).
- **483,7 M€ de dépenses réelles d'équipement** dont 53,33 M€ pour la Politique de la ville, les réserves foncières, l'Aménagement urbain et l'habitat, 99,69 M€ dans le domaine de la Voirie, 217,18 M€ de dépenses de Transports, 43,57 M€ pour l'Assainissement (Eaux usées / eaux pluviales) et 22,99 M€ pour le Développement économique.
- **661,78 M€ de dépenses réelles de fonctionnement**, hors résultats antérieurs, dont 125,37 M€ de dépenses de personnel (173,7 €/habitant).

Vous pouvez consulter l'intégralité du Compte administratif de l'année 2013 sur le CD ou sur le site www.lacub.fr





Conception



Bureau d'Intervention
Graphique de la direction
de la Communication
de la Communauté urbaine
de Bordeaux

Direction artistique

Franck Tallon

Conception graphique

Franck Tallon
Pauline Mirac
Nicolas Etienne
Clément Fédou

Rédaction

Anne-Marie Maisonneuve
et direction de la Communication
de la Communauté urbaine de Bordeaux

Cartographie

La Cub

Crédits photographiques

Sabine Delcour, Maitexu Etcheverria, Christophe Goussard,
Anne Leroy, Arthur Péquin, Anthony Rojo

Impression

Korus Édition

tiré à 2 800 exemplaires
août 2014